

Bull. Inst. r. Sci. nat. Belg. Bull. K. Belg. Inst. Nat. Wet.	Bruxelles Brussel	31-V-1972
48	ENTOMOLOGIE	
		3

REVISION TAXONOMIQUE DES BOMBYLIIDAE DU SENEGAL

(DIPTERA : BRACHYCERA)

DEUXIEME PARTIE

PAR

† FRANS FRANÇOIS

Genre *Anthrax* SCOPOLI, 1763

TABLE DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES DU GENRE *Anthrax*
SIGNALÉES DU SÉNÉGAL (11)

1. (a) Ailes fortement maculées de brun sur la plus grande partie de la surface, les macules étant plus ou moins coalescentes, arrondies au moins sur le tiers apical de l'aile (fig. 1) (12)
A. *pithecicus*.
- (b) Ailes avec une notable partie de la membrane hyaline 2.
2. (a) Ailes entièrement hyalines, au moins chez le ♂
A. *vitreolus*.
- (b) Ailes partiellement infusquées 3.

(11) *Anthrax aurocincta* BIGOT 1892, du Sénégal, est probablement un *Villa*. Les quelques lignes de description sont insuffisantes pour isoler l'espèce. Je n'ai pas trouvé le type (une ♀) dans la collection J. BIGOT à Londres.

(12) L'iconographie reproduite dans cette deuxième partie, se rapporte partiellement à la première partie (fig. 20-22), partiellement à la troisième partie (fig. 8-19); ces dernières figures sont des reproductions photographiques d'ailes; elles forment un ensemble avec les sept photos précédentes (fig. 1-7) se rapportant à cette deuxième partie.

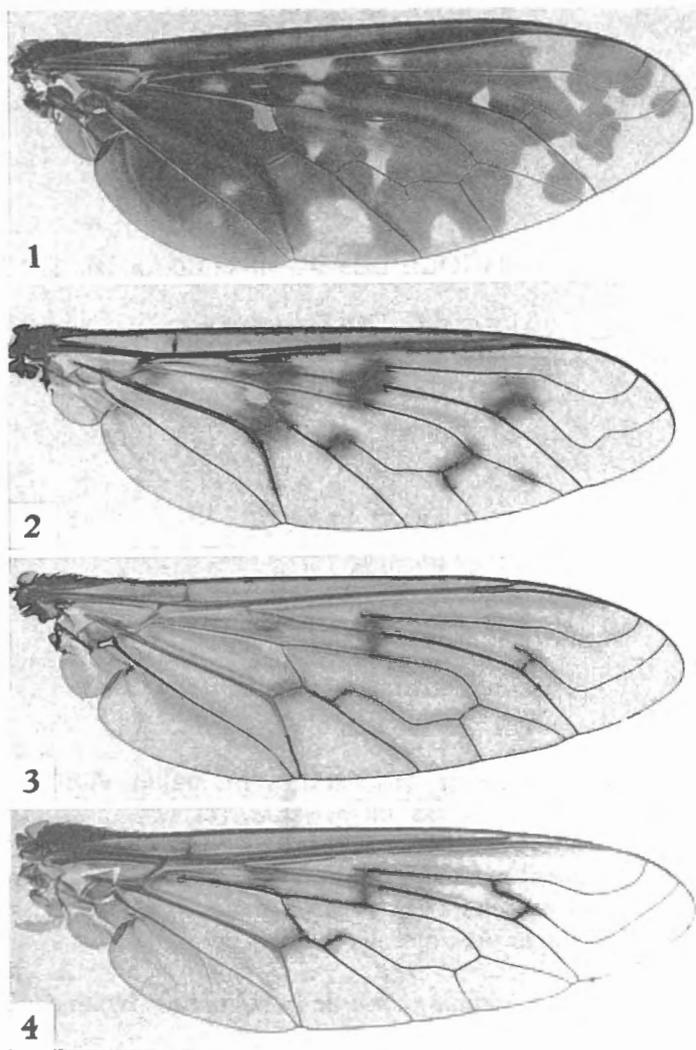
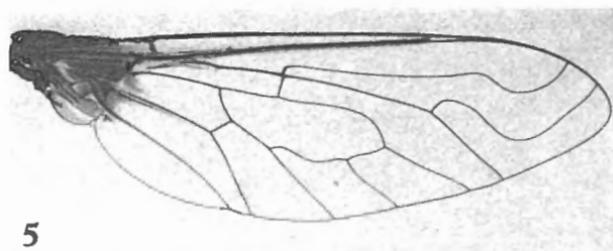


Fig. 1. — *Anthrax pithecius* FABRICIUS, 1805; aile droite ♀.

Fig. 2. — *Anthrax sticticus* KLUG, 1832; aile droite ♀.

Fig. 3. — *Argyramoeba hippolyta* (WIEDEMANN), 1828; aile droite ♂.

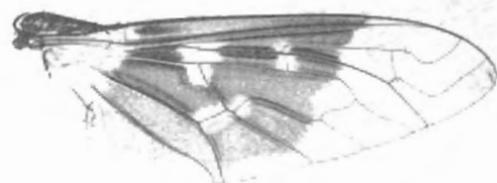
Fig. 4. — *Argyramoeba ocyalis* (WIEDEMANN), 1828; aile droite ♂;



5



6



7



8

Fig. 5. — *Thyridanthrax occidabruptus* BOWDEN, 1964; aile droite ♂.

Fig. 6. — *Thyridanthrax occidabruptus* BOWDEN, 1964; aile droite ♀.

Fig. 7. — *Thyridanthrax perspicillaris ternarius* BEZZI 1924; aile droite ♀.

Fig. 8. — *Exoprosopa eremophila* GREATHEAD, 1970; aile droite ♂.

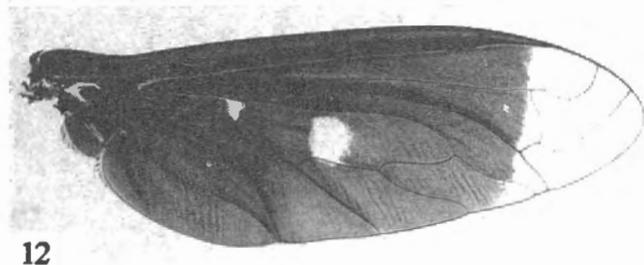
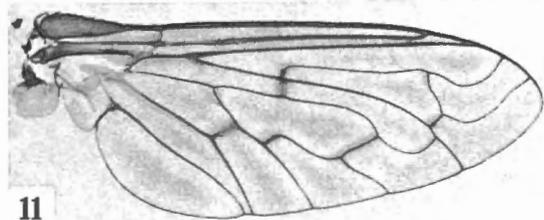
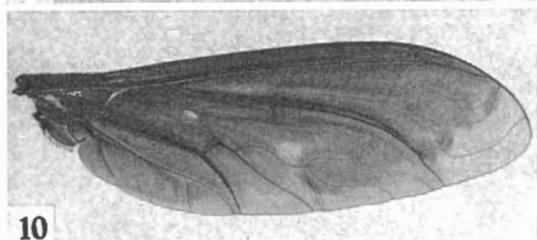
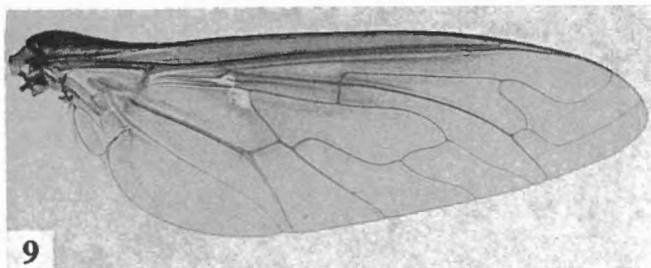
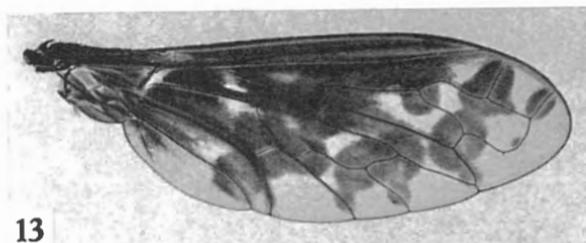


Fig. 9. — *Exoprosopa latifrons* BEZZI, 1924; aile droite ♀.

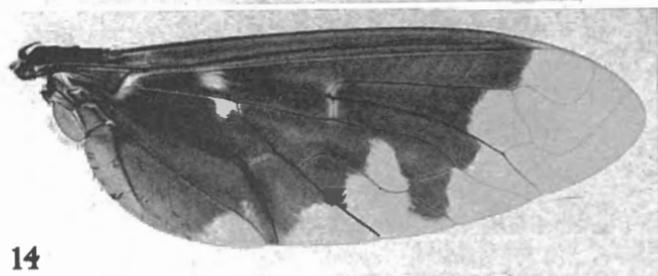
Fig. 10. — *Exoprosopa mergerlei consanguinea* MACQUART, 1840; aile droite ♂.

Fig. 11. — *Exoprosopa mucida* n. sp.; aile droite ♀.

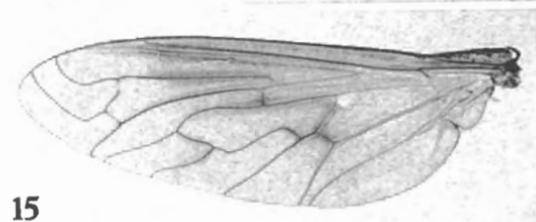
Fig. 12. — *Exoprosopa notabilis* MACQUART, 1840; aile droite ♀.



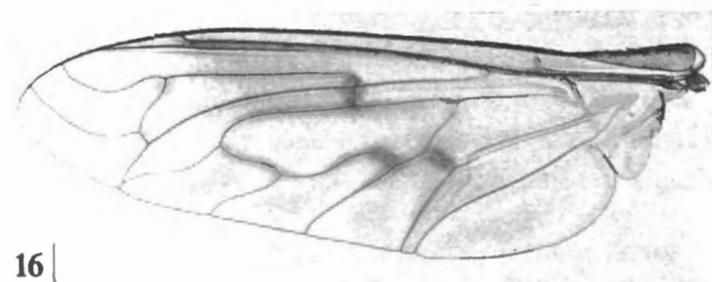
13



14



15



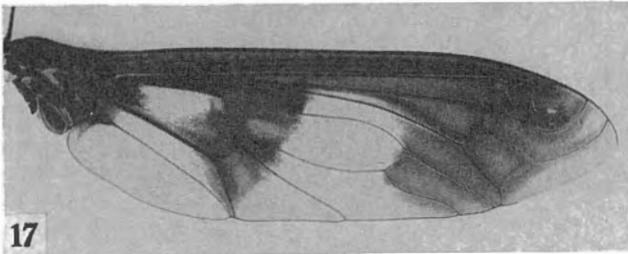
16

Fig. 13. — *Exoprosopa (Heteralonia) oculata* MACQUART, 1840; aile droite ♂.

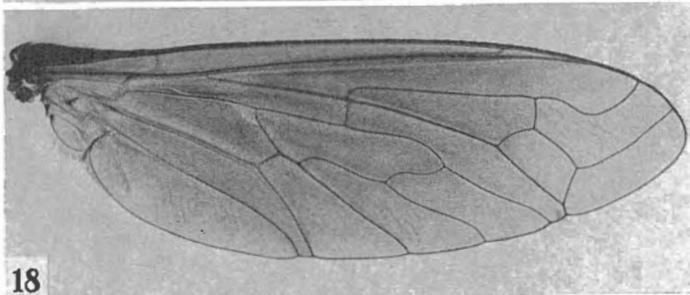
Fig. 14. — *Exoprosopa pusilla* MACQUART, 1840; aile droite ♀.

Fig. 15. — *Exoprosopa robertii* MACQUART, 1840; aile gauche ♀.

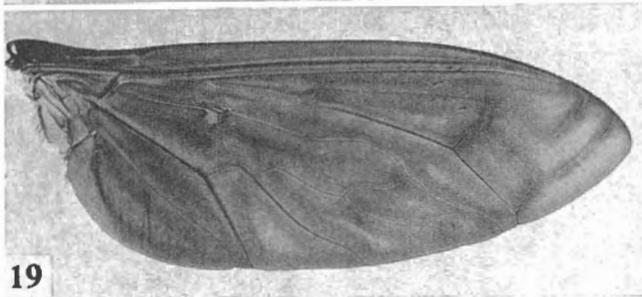
Fig. 16. — *Exoprosopa suavipennis* MACQUART, 1849; aile gauche ♂.



17



18



19

Fig. 17. — *Ligyra enderleini* (PARAMONOV), 1929; aile droite ♂.

Fig. 18. — *Ligyra evanida* (BEZZI), 1921; aile droite ♀.

Fig. 19. — *Ligyra paris* (BEZZI), 1921; aile droite ♂.

3. (a) Ailes à base hyaline ou subhyaline, trois paires de macules plus ou moins symétriques (fig. 2) *A. sticticus*.
- (b) Ailes avec une aire antéro-basale oblique infusquée, partie hyaline avec ou sans taches noires 4.
4. (a) Espèce de taille plus grande, avec typiquement sur l'aile deux taches dans la partie hyaline et un crochet infusqué le long de la transverse *r-m* (fig. 6), la tache sur la base de R_4 parfois petite et celle de la base de la troisième cellule postérieure parfois coalescente avec l'aire basale infusquée; cellules anale et axillaire toujours distinctement hyalines à l'apex (fig. 6) 5.

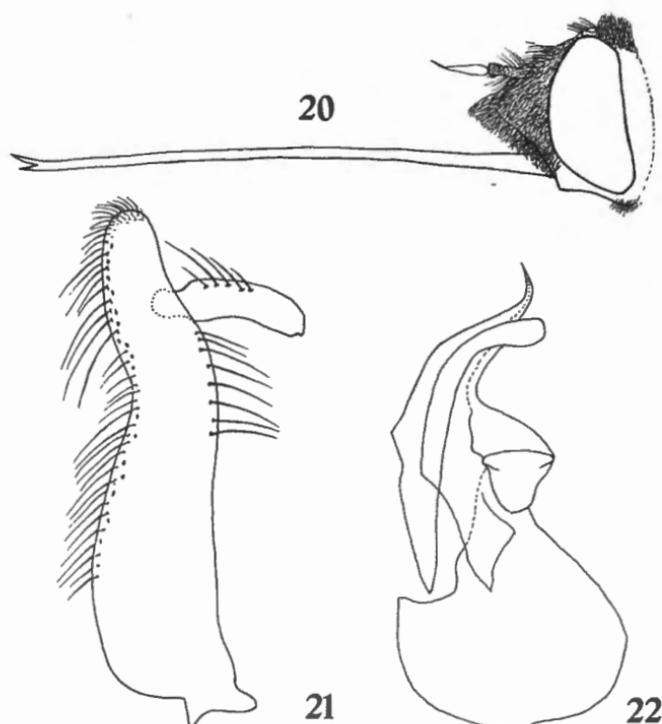


Fig. 20-21. — *Systoechus xanthoplocamus* FRANÇOIS, 1964; ♂.

Fig. 20. — Profil de la tête.

Fig. 21. — Phallosome, vue latérale.

Fig. 22. — *Bombylius terminatus* BECKER, 1910 (type); ♂.
Gonocoxite et gonostyle, vue latérale.

- (b) Espèce de taille plus petite (environ 7 mm), typiquement sans tache infusquée dans la partie hyaline de l'aile, parfois avec une petite tache sur la base de R_4 ; infuscation antéro-basale occupant pratiquement l'entièreté des cellules anale et axillaire *A. hemimelas*.
5. (a) Taille plus grande (10-14 mm); thorax avec des écailles dorées sur le mesonotum et une touffe fauve devant la base de l'aile; pleures avec un tomentum brun fauve à doré *A. aygulus aygulus*.
- (b) Taille plus petite (7-11 mm); thorax avec une vestiture exclusivement blanche, grise et noire *A. aygulus senegalensis*.

Anthrax aygulus senegalensis subsp. nov. ♂ ♀
(Fig. 23-27)

Matériel. — Sénégal, Maka, holotype ♂, 8-VII-1969; Bambey, 5 paratypes ♀ (obtenues d'élevage avec 4 puparia, « parasite de nid de *Sceliphron*, *Eumenes* ou *Chalicodoma* », « ex nid de *Sceliphron* ou *Crossocerus* », « ex cellules d'*Eutrichina* »), récolte, élevage et notes de R. DESMIER DE CHENON; Coulor, 1 paratype ♀, 23-VIII-1969. Mali, Kita, 1 ♂ en mauvais état, sur « petit Mil », (IFAN 1951, JAEGER).

Distribution géographique. — Sénégal, ?Mali, Djebel Elba.

Description. — Semblable à *A. aygulus* s. str. mais s'en distingue par les caractères donnés dans la table dichotomique. La zone glabre en dessous des antennes est assez grande et bien délimitée. L'infuscation alaire varie assez fort : le crochet infusqué qui, sur la transverse *r-m*, s'avance dans la partie hyaline de l'aile, est absent chez certains spécimens (voir fig. 14, dans M. BEZZI, 1924 : 163); il est alors complètement englobé dans la partie basale infusquée; ou bien encore une petite tache hyaline derrière *r-m* représente le stade intermédiaire entre les deux extrêmes. De même, la tache ronde sur la base de la troisième cellule postérieure quelquefois incluse dans l'aire basale infusquée; la tache située sur la base de la fourche cubitale quelquefois réduite à l'extrême; sauf dans le lobe axillaire, la limite de l'infuscation alaire est assez précise, même si elle est parfois irrégulièrement découpée; la cellule anale est fermée, parfois courtement pédonculée; squama alaris blanchâtre sur la moitié apicale au moins; la taille de mes exemplaires varie de 7 à 11 mm.

Remarques. — 1. — L'espèce *A. aygulus* FABRICIUS sous ses diverses formes se retrouve pratiquement dans toute la région éthiopienne, depuis le cap de Bonne Espérance jusqu'au Sénégal. 2. — *A. biflexus* LOEW est, de l'avis de J. BOWDEN (1964 : 83-84), un synonyme de *A. aygulus*, selon A. HESSE (1956 : 426), peut-être une « variété ». 3. — E. ENGEL (1936 : 426), la signale du sud de l'Égypte (Djebel Elba). 4. — M. BEZZI écrit, à deux reprises (1921 et 1924), que cette espèce existe dans l'île de Formose et, apparemment, dans toute la région orientale. Il écrit aussi (1924 : 163) que dès 1868 F. VAN DER WULP était au courant de l'existence de cette espèce en Orient. Le catalogue de 1896 ne la mentionne cependant pas. En 1963, E. SEGUY a déterminé sous ce nom du matériel provenant de Nankin. Comme plusieurs espèces typiquement orientales ont des ailes à infuscation similaire à celle de *A. aygulus*, il est très probable que les spécimens de M. BEZZI et de E. SEGUY ne sont pas cette dernière espèce.

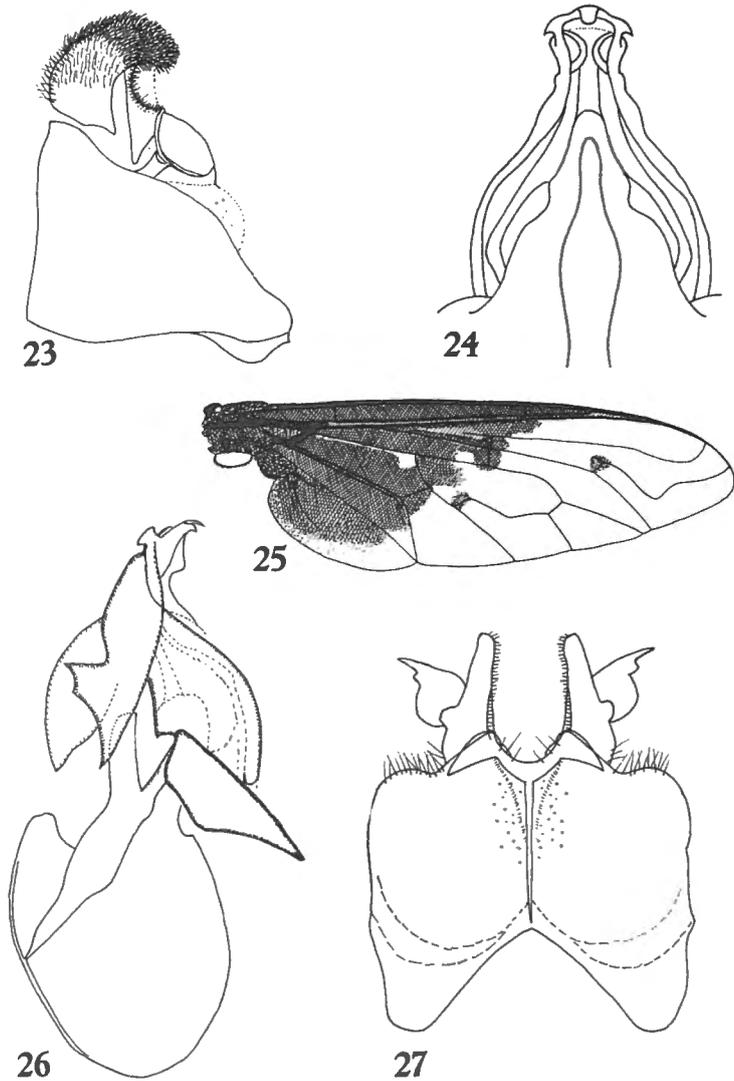


Fig. 23-27. — *Anthrax aygulus senegalensis* subsp. n.; paratype ♂.

Fig. 23. — Epandrium, vue latérale.

Fig. 24. — Phallosome, sommet, vue dorsale.

Fig. 25. — Aile droite.

Fig. 26. — Phallosome, vue latérale.

Fig. 27. — Gonocoxite et gonostyles, vue dorsale.

Anthrax hemimelas SPEISER, 1910
(Fig. 28-32)

Matériel. — Sénégal, Maka, 1 ♂, 29-IX-1969; Tambacounda, 1 ♀, 29-VIII/30-IX-1969 (collection P. DU MERLE); Niokolo Badi, 1 ♀, 1-XI-1968 (R. COUTIN).

Distribution géographique. — Comme *A. aygulus* FABRICIUS, pratiquement toute la région éthiopienne. Déjà signalé du Sénégal (Parc du Kiokolo Koba), du Ghana (Ashanti et Ghana du Nord), Sierra Leone, Nigeria du Nord, Togoland, Nord de l'Abyssinie (Erythrée), Tanzania (Tanganika), Zambia et Afrique du Sud.

Remarques. — Ce n'est qu'en 1967 que D. GREATHEAD a mentionné le ♂ de cette espèce, qui est apparemment rare car seules les ♀ sont nombreuses dans les collections et il n'y a guère de dimorphisme sexuel. Mes deux spécimens, ♂ et ♀, ne se distinguent que par une aile moins clairement « dimidiée » chez la ♀ (bord externe de l'infuscation moins régulier que chez le ♂, voir fig. 31) et par la présence d'une petite tache brune sur la base de la nervure R_4 ; la plumula est noire chez le ♂, blanche chez la ♀; crochet basal de l'aile au moins partiellement jaune dans les deux sexes; zone glabre sous les antennes, indistincte.

Il est possible de confondre *A. hemimelas* SPEISER avec certains exemplaires de petite taille de *A. aygulus* FABRICIUS dont l'infuscation alaire varie assez bien : les deux macules de la partie hyaline de l'aile ne sont en aucune façon toujours en évidence (voir ci-dessus) et le degré d'infuscation des cellules anale et axillaire varie. On peut cependant distinguer les deux espèces non seulement par la taille et par les deux macules habituellement présentes sur l'aile de *A. aygulus*, mais aussi par le lobe axillaire et la cellule anale, entièrement ou presque entièrement brunies chez *A. hemimelas* et par l'étendue et le dégradé de l'infuscation brune dans la quatrième cellule postérieure, alors que chez *A. aygulus* la limite est irrégulière parfois mais toujours plus nette. Dans les deux espèces, la squama alaris est partiellement blanchâtre. Les genitalia de *A. hemimelas* sont très caractéristiques et du fait de la rareté des ♂ je les ai reproduit ici en détail (fig. 28-32).

Anthrax pithecius FABRICIUS, 1805
(Fig. 1)

Matériel. — Sénégal, Dakar, 2 ♀, 1950 et VII-1960 (IFAN, R. ROY); Sinthiou Maleme, 2 ♀, 28-VIII-1939, sur Millet (J. RISBEC); Sinthiou Maleme, 1 ♀, 17-IX-1968 (R. DESMIER DE CHENON); Louga, 1 ♀, IX-1949 (IFAN 1949, A. VILLIERS); Sebikotane, 1 ♀, XI-1951 (IFAN, A. VILLIERS); Bignona (Basse Casamance), 2 ♀, sans date (S. KOUSSOFF),

Distribution géographique. — Toute la région éthiopienne. On trouve *A. pithecius* en savane comme en forêt. Je l'ai capturé en pleine forêt équatoriale, notamment au nord de Stanleyville (Kisangani) et dans les collines du Burundi et du Kivu (Congo oriental) sans cependant l'avoir trouvé au-delà de 1400-1500 m.

Il existe dans la collection VILLENEUVE une ♀ de cette espèce provenant d'Algérie (Oran, Mascara). C'est la première fois que l'espèce est signalée au nord du Sahara. Cette localisation devrait être confirmée.

Remarques. — Un des Bombyliidés les plus souvent remarqués à cause de la couleur des ailes, de l'extrémité argentée de l'abdomen du ♂ et à cause de l'habitude des ♀ de voler le long des parois des habitations en pisé ou des talus, et de projeter leurs œufs dans les crevasses de ces parois. Les larves parasitent plusieurs espèces d'Hyménoptères, notamment une ou plusieurs espèces des genres *Synagris*, *Chalicodoma* et *Sceliphron*.

Il n'est pas nécessaire de donner une description complète de cette espèce très caractéristique, malgré sa variabilité. A. HESSE (1956 : 387, fig. 135) en donne une description détaillée ainsi qu'une figure des genitalia ♂, sous le nom d'*A. conspurcata*, un synonyme. L'espèce est variable dans sa taille et dans la forme du motif alaire. Quant à la première, les extrêmes notés jusqu'à présent sont 5 et 14 mm. Quant à l'infuscation alaire elle laisse apparaître parfois plus, parfois moins, les macules arrondies typiques, coalescentes entre elles à des degrés divers. La figure de l'aile donnée ici (fig. 1) présente une infuscation particulièrement étendue, ce qui est le cas pour la plupart des exemplaires du Sénégal que j'ai vus. Comme tous sont des ♀, il est possible que chez le ♂ l'infuscation par macules arrondies soit plus caractéristique. L'aile présente presque toujours quatre moignons de nervure ou appendices : un à la base de R_{2+3} , un à la base et un autre sur le coude médial de R_4 , un quatrième en dessous de la cellule discale pénètre dans la troisième cellule postérieure.

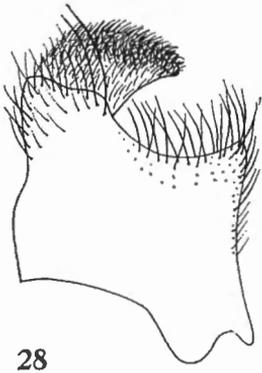
Anthrax sticticus KLUG, 1832

(Fig. 2, 33 et 34)

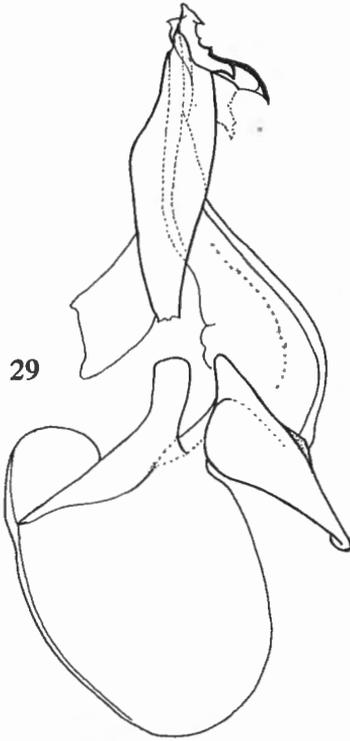
Matériel. — Sénégal, Bignona, Basse Casamance, 3 ♀, 1965-1966 (S. KOUSSOFF), Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

Distribution géographique. — Dans la région éthiopienne : Sénégal, Gambie, Ghana, Guinée Portugaise, Nigeria, Erythrée, Arabie méridionale. Dans la région paléarctique : France méridionale, Grèce, Chypre, Turquie, Syrie, Caucase et Transcaucasie.

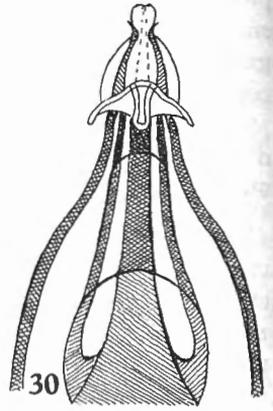
Description ♀. — (Spécimens du Sénégal). Une espèce d'assez petite taille (environ 10 mm), avec des ailes non dimidiées et maculées de façon typique (fig. 2).



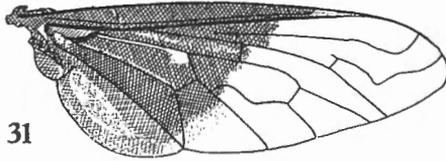
28



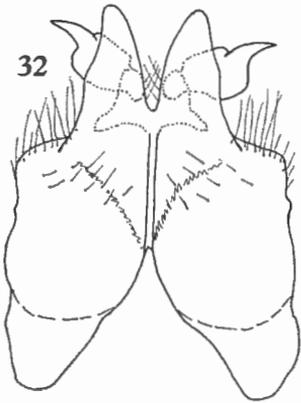
29



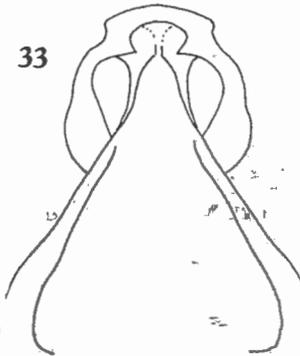
30



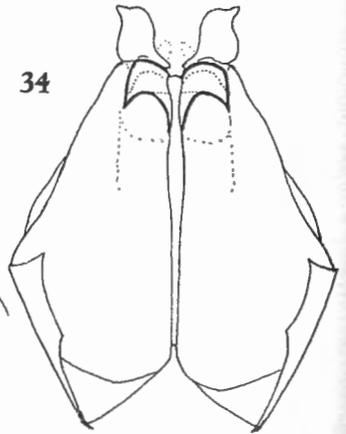
31



32



33



34

Tête noire, avec une pruinosité grise sur le front, la face et l'occiput; poils du front et de l'occiput noirs, ceux de la face noirs et jaunâtres. Occiput et front avec un tomentum jaune; largeur du front à l'apex (♀) large comme deux fois et demi à trois fois le triangle ocellaire qui est petit et subglobuleux. Antennes avec des poils noirs au-dessus, jaunes en dessous; le premier article sensiblement plus large que les autres, un peu plus long que leur somme, la hampe du troisième article non comprise, cette hampe longue, deux fois aussi longue environ que le style.

Thorax noir à vestiture prédominante claire, seuls les poils du mesonotum, de la collerette au-dessus et du scutellum, ainsi que toutes les soies thoraciques, scutellaires comprises, sont noires. Tomentum dorsal jaune à brun ferrugineux; pleures avec des poils blancs et un tomentum blanchâtre, touffe du calus huméral composée de poils noirs et blanchâtres mêlés, de même que la bande notopleurale; plumula blanc jaune avec quelques poils noirs.

Abdomen noir avec sur les tergites de nombreux poils et soies noirs, tomentum brun ferrugineux à roux, latéralement et à l'extrémité de nombreuses et denses écailles blanches, touffe latérale du tergite 1 blanche; sternites à poils et à tomentum blanchâtres.

Pattes noires à vestiture noire, sauf sur les fémurs et partiellement sur les tibias qui portent des écailles blanches et grises; coxae à poils blancs. Fémurs III avec en dessous de longs poils blancs et noirs et sur la moitié distale environ six soies antéro-ventrales noires.

Ailes (fig. 2) longues et étroites, à membrane gris brun, la base et la partie antérieure un peu plus brunes, les macules sont disposées grosso modo en trois rangées verticales : au niveau de l'apex de la deuxième basale, au niveau de *r-m* et au niveau de l'apex de la cellule discale (la tache sur la partie apicale de *M*₁ est une anomalie); crochet basilaire brun, court et large; balanciers bruns, massue blanc jaune à l'apex.

Taille : 9,5-10,5 mm; longueur de l'aile : 11-11,5 mm.

Hypopygium ♂ : les figures 33 et 34 sont faites d'après un spécimen du Midi de la France.

Fig. 28-32. — *Anthrax hemimelas* SPEISER, 1910.

- Fig. 28. — Epandrium, vue latérale.
 Fig. 29. — Phallosome, vue latérale.
 Fig. 30. — Epiphallus, vue dorsale.
 Fig. 31. — Aile droite; ♀.
 Fig. 32. — Gonocoxites et gonostyles, vue dorsale.

Fig. 33-34. — *Anthrax sticticus* KLUG, 1832.

- Fig. 33. — Epiphallus, sommet, vue dorsale.
 Fig. 34. — Gonocoxites et gonostyles, vue ventrale.

Remarques. — Un des exemplaires présente un troisième article de l'antenne inséré dans le deuxième à la façon des *Argyramoeba* (*Spogostylum* auct.), les deux autres ont des antennes du type *Anthrax*. La confusion est possible. D. GREATHEAD (1967 : 243) a établi la synonymie entre *Spongostylum quinquemaculatum* BEZZI (1924) et la présente espèce à laquelle, d'autre part, ENGEL (1936 : 434) assimile *A. polystigma* SACK, 1909. J'ai sous les yeux deux spécimens déterminés comme *A. polystigma* par VILLENEUVE, dont 1 ♂, provenant de Marseille. Les genitalia ♂ (fig. 33 et 34) coïncident avec les figures de D. GREATHEAD et la description leur convient bien. Il faut en conclure que *A. sticticus*, comme plusieurs autres espèces d'*Anthrax* et d'*Argyramoeba*, se retrouve au nord comme au sud du Sahara, sur une zone relativement large. Les exemplaires du Sénégal diffèrent de ceux de Marseille par des ailes à membrane plus foncée, par des macules alaires plus prononcées et plus étendues et par la présence, sur le mésonotum et le dorsum abdominal, d'un tomentum brun ocre à roux. Les ♀ sont beaucoup plus fréquentes que les ♂.

Anthrax vitreolus sp. nov.

(Fig. 35-38)

Matériel. — Holotype ♂, Sénégal, Bambey, 20-X-1966, sur Hélio-trope (R. DESMIER DE CHENON). Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

Description ♂. — Petite espèce (un peu moins de 7 mm) noire, à ailes longues et entièrement hyalines, à vestiture en grande partie blanc pur.

Tête : front et face à poils noirs mêlés d'écailles blanches sur le front, pruinosité grise sur toute la face et le bas du front, poils de l'occiput blancs, gris le long de la cavité occipitale; rapport style antennaire — hampe apicale du troisième article = 2 : 3.

Thorax : collerette entièrement blanche de même que les poils du pronotum et tous les poils du thorax sauf les petits poils dressés sur le disque du mesonotum qui sont noirs; soies du thorax y compris celles du scutellum jaune pâle; plumula blanche.

Abdomen bordé de poils blanc pur y compris la touffe latérale du premier segment; sur le disque des tergites de courts poils noirs plus longs vers l'apex de l'abdomen; poils et écailles des sternites blancs; genitalia ♂, voir figures 35-38.

Ailes entièrement dénuées d'infuscation ou de taches chez le ♂, vitreuses y compris l'extrême base; la cellule costale un peu jaunie; alula et squama alaris blanches, bordées de poils blancs; crochet basal blanchâtre; balanciers brun pâle avec une tache apicale blanc sale; nervure R_{2+3}

avec une courbe apicale longue mais peu profonde, nervure R_4 coudée en angle obtus avec un moignon à la base; première cellule postérieure largement ouverte sur le bord de l'aile; cellule anale très étroite à l'apex.

Pattes brunes mais fémurs noirs, écailles blanches peu nombreuses sur les fémurs et la partie proximale des tibias.

Taille : 6,8 mm; longueur de l'aile : 7,2 mm; largeur de l'aile : 2,2 mm.

Remarques. — Aisée à reconnaître du fait de ses ailes entièrement dénuées de zones ou de taches infusquées. A l'usage de la table dichotomique de A. HESSE (1956 : 366) on aboutit à *A. elutus*, une espèce du Bushmanland et du Karoo, et encore cette espèce présente-t-elle deux taches nébuleuses sur *r-m* et sur *m-cu*.

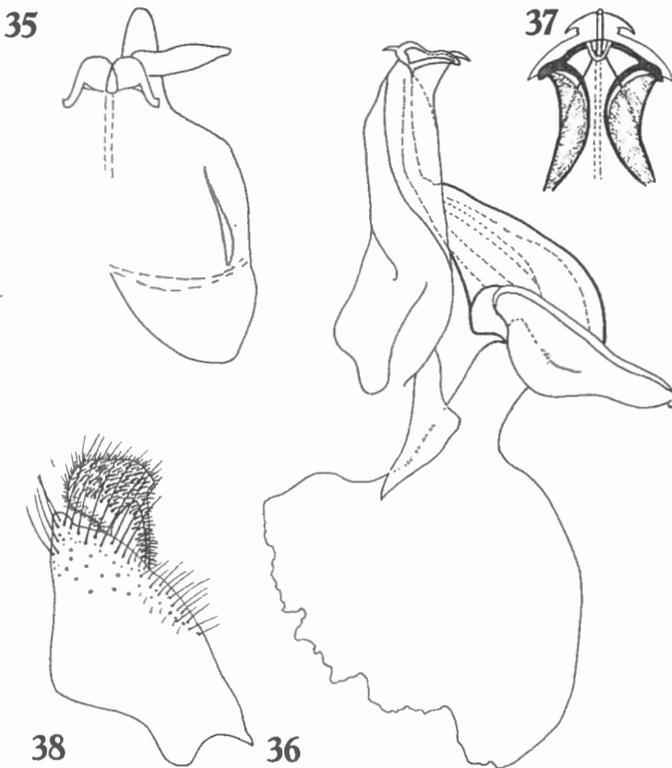


Fig. 35-38. — *Anthrax vitreolus* n. sp.; type ♂.

Fig. 35. — Gonocoxite et gonostyle, vue ventrale.

Fig. 36. — Phallosome, vue latérale.

Fig. 37. — Epiphallus, sommet, vue dorsale.

Fig. 38. — Epandrium, vue latérale.

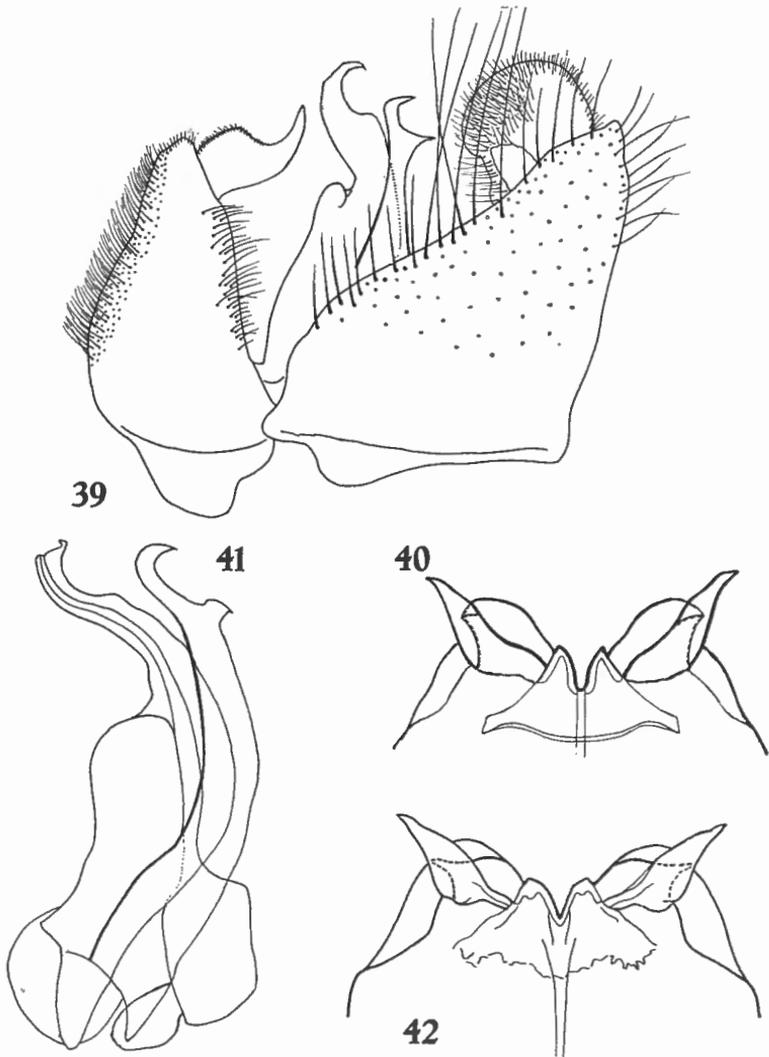


Fig. 39-40. — *Argyramoeba hippolyta* (WIEDEMANN), 1828; ♂.

Fig. 39. — Hypopygium, vue latérale.

Fig. 40. — Gonocoxites, sommet, et gonostyles, vue ventrale.

Fig. 41-42. — *Argyramoeba ocyalis* (WIEDEMANN), 1828; ♂.

Fig. 41. — Phallosome, vue latérale.

Fig. 42. — Gonocoxites, sommet, et gonostyles, vue ventrale.

Genre *Argyramoeba* SCHINER, 1860TABLE DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES DU GENRE *Argyramoeba*
TROUVÉES AU SÉNÉGAL

1. (a) Ailes à 2 cellules submarginales 2.
(b) Ailes à 3 cellules submarginales, sans macules brunes nombreuses et confluentes *A. ocyalis*.
2. (a) Espèce de grande taille (15 mm et plus); abdomen avec la marge postérieure des tergites portant des soies rousses et latéralement dénué de touffes alternées noires et blanches
. *A. hippolyta*.
(b) Espèces de taille moyenne (10-14 mm); abdomen avec la marge postérieure des tergites garnie de soies noires et avec des touffes latérales noires et blanches 3.
3. (a) Aile : base de R_4 sans macule brune; abdomen ayant la marge postérieure des tergites en majeure partie noire; latéralement une touffe noire le long des tergites 2 et 4; le long des autres tergites des poils et des écailles en majeure partie blancs (forme du Sénégal) *A. fracidia*.
(b) Aile : base de R_4 avec une macule brune; abdomen ayant la marge postérieure des tergites jaune; latéralement prédominance de touffes de poils et d'écailles noirs; macrochètes postales partiellement jaunes *A. incisuralis inquirenda*.

Argyramoeba fracidia BOWDEN, 1964

(Fig. 43-48)

Matériel. — Sénégal, Bambey, 1 ♂, 14-X-1969, 2 ♀, 2 et 3-X-1966 (R. DESMIER DE CHENON).

Distribution géographique. — Cette espèce paraît être commune au Sénégal (voir remarque ci-après) et dans les autres pays d'Afrique occidentale. J. BOWDEN l'a décrite du Ghana septentrional.

Description. — (Forme trouvée au Sénégal). Tête noire, poils du front noirs, denses et assez longs, poils de la face noirs avec quelques jaunes chez le ♂, jaunes avec quelques noirs chez la ♀; écailles jaunes sur le front, blanchâtres sur la face. Occiput avec des écailles blanc pur latéralement, jaunes au-dessus; triangle ocellaire petit; espace interoculaire à l'apex chez le ♂ deux fois et demi la largeur de ce triangle, trois fois chez la ♀. Antennes noires à poils noirs, hampe du troisième article aussi longue ou un peu plus longue que le style.

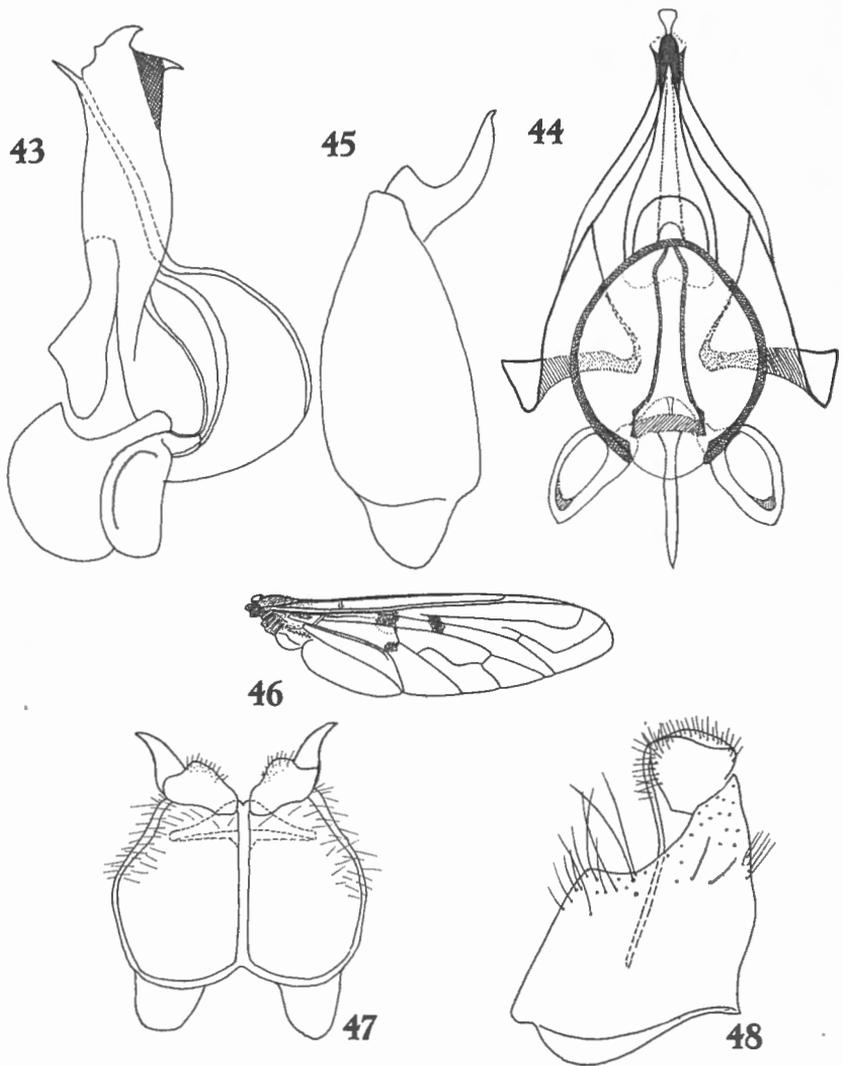


Fig. 43-48. — *Argyramoeba fracidia* BOWDEN, 1964.

- Fig. 43. — Phallosome, vue latérale.
 Fig. 44. — Phallosome, vue dorsale.
 Fig. 45. — Gonocoxite et gonostyle, vue latérale.
 Fig. 46. — Aile droite.
 Fig. 47. — Gonocoxites et gonostyles, vue dorsale.
 Fig. 48. — Epandrium, vue latérale.

Thorax noir, collerette constituée de poils noirs et blancs au-dessus, poils blanc pur latéralement et en dessous; mesonotum avec des poils noirs dressés et un tomentum jaune ocre et blanc; soies du thorax et du scutellum noires, sauf les préalaires rousses; soies notopleurales longues et denses; pleures à pruinosité grise et à vestiture entièrement blanc pur; plumula blanche; scutellum bordé postérieurement d'écailles blanches.

Abdomen noir; marge postérieure des tergites noire, parfois partiellement jaune brun, la marge latérale infléchie des tergites jaune; limites des tergites bordées d'écailles blanc pur, ailleurs des écailles jaune ocre et noires, nombreuses soies noires dressées; latéralement la touffe du premier segment ainsi que celle du troisième blanches; une petite touffe latérale d'écailles et de poils noirs le long des tergites 2 et 4 (parfois et plus petite encore sur 5); ailleurs le long des segments des soies noires et longues et de nombreux poils et écailles blancs, qui prédominent; sur le ventre les sternites sont largement bordés de jaune à l'arrière et portent des poils et des écailles exclusivement blanc pur.

Pattes fémurs I et II noirs, jaunes à l'apex; tibias I et II jaunes; articles du tarse bruns à noirs; patte III noire, le tibia quelquefois plus clair; coxae à pruinosité grise et avec une vestiture exclusivement blanc pur; fémurs et partiellement les tibias, avec des écailles blanches; fémurs III avec une rangée antéro-ventrale de quelque six macrochètes.

Ailes longues et étroites, hyalines, vitreuses, base et partie antérieure grisâtres, une tache brune au milieu de la première cellule basale, une deuxième à son apex et sur *r-m*, cette tache s'étend également sur le départ de *R₂₊₃*, une troisième tache, parfois moins distincte, à l'apex de la seconde cellule basale et sur *m-cu*; un des trois exemplaires porte une quatrième tache, peu distincte, à la base de la troisième cellule postérieure; *r-m* située bien avant la moitié de la cellule discal; crochet basilaire jaune; peigne alaire à soies noires et à écailles noires et jaune ocre; squama blanche avec des poils blancs, alula gris brun, bordée de poils blancs; balanciers bruns, massue blanc jaune à l'apex.

Hypopygium ♂ : figures 43-48.

Taille : 7,3-9 mm; longueur de l'aile : 8-9 mm.

Remarque. — Les 3 exemplaires de la basse Casamance, déjà signalée par l'auteur (1967 : 151) appartiennent aussi à la présente et très variable espèce; les variations des genitalia ♂ sont illustrées par les figures données ici, par celles de J. BOWDEN (1964 : 89, fig. 71-73) et par celles de l'auteur (l.c. fig. 2).

Argyramoeba incisuralis inquirenda (BEZZI), 1912

Remarques. — La « variété » *A. inquirenda* de M. BEZZI (1911 : 618), fut créée sur le vu de deux spécimens ♂ du Nyasaland septentrional. En 1924, M. BEZZI (p. 173) lui rattache des exemplaires de la Gambie

et du Congo Belge (Katanga), du Soudan méridional (Yei) et d'Abyssinie. Il conviendrait d'établir par l'examen des genitalia de plusieurs ♂ de chaque forme si *A. incisuralis* et *A. inquirenda* sont ou non conspécifiques et si tous les spécimens que M. BEZZI range sous le nom *A. inquirenda* le sont. Il y aurait alors moyen d'établir le statut taxonomique exact des exemplaires de Gambie. Il n'a malheureusement pas été possible de procéder à ces contrôles et en conséquence on ne peut que signaler les caractères différentiels que M. BEZZI relève pour ces spécimens par rapport à *A. incisuralis*, c'est-à-dire : une tache infusquée sur la base de R_4 , les marges postérieures jaunes des tergites abdominaux, les macrochètes postales partiellement jaunes. J. BOWDEN (1964 : 86 et 88) est d'avis que *A. incisuralis* n'est pas une espèce d'Afrique occidentale et que les spécimens de Gambie baptisés *A. inquirenda* par M. BEZZI ne sont ni *A. incisuralis* ni *A. inquirenda* mais une forme de *A. fracida*, ce qui est très plausible.

Argyramoeba hippolyta (WIEDEMANN), 1828

(Fig. 3, 39 et 40)

Matériel. — Sénégal, Bambey, 2 ♂, 1 ♀, 10 et 24-X-1966, 29-X-1967 (R. DESMIER DE CHENON). Mauritanie, Nouakchott, 1 ♀, 17/21-X-1948 (R. BERLAND et A. VILLIERS, IFAN). Guinée Portugaise, Rio Casco, 1 ♀, 1947 (R. MAUNY et A. VILLIERS, IFAN).

Distribution géographique. — Décrit initialement de Nubie, retrouvé en Erythrée et au Soudan par D. GREATHEAD, signalé encore d'Algérie, de Tunisie et d'Égypte (Sinai), de Turquie occidentale (Smyrne), de Palestine, de Perse et du Turkestan. C'est la première fois que *A. hippolyta* est signalée en Afrique occidentale au sud du Sahara. Son aire de répartition semble donc inclure tout le sud de la région paléarctique et le nord de la région éthiopienne.

Description. — (Forme d'Afrique occidentale seulement). Grosse espèce à ailes brun clair, peu maculées; nervures bordées en grande partie d'une marge infusquée; soies du corps rouges sauf les préales et celles des pattes; écailles du corps jaunes à brun ferrugineux.

Tête : front, face et occiput avec des écailles jaune roux, poils du front noirs, assez longs, ceux de la face brun roux; pruinose grise sur la face et sur l'occiput derrière les yeux; zone glabre sous les antennes grande et bien dégagée; espace interoculaire à l'apex chez le ♂ large comme trois fois le triangle ocellaire, trois fois et demi chez la ♀. Antennes à articles 1 et 2 bruns, le troisième noir, poils noirs, style de moitié environ aussi long que la hampe du troisième article; proboscis avec une courte pubescence à reflet jaune roux, palpes noirs à poils noirs.

Thorax noir; calus thoraciques brun ferrugineux ainsi que les pleures partiellement; collerette et prosternum à poils jaunes; mesomotum et

scutellum avec de courts poils noirs et jaunes, peu nombreux et d'un tomentum roux; bande notopleurale de poils et de soies jaunes à roux; soies thoraciques et du scutellum jaune roux à l'exception des préalaires noires; pleures avec des poils et du tomentum jaune roux; la touffe mésopleurale comporte des soies rousses; plumula blanche.

Abdomen noir, marge postérieure des tergites et leur partie latérale infléchi brun ferrugineux; dorsum avec de fines écailles brun roux et des poils de même couleur, des soies rousses et de plus en plus fortes à mesure qu'on se rapproche de l'apex, sur la marge postérieure des tergites à partir du troisième; une rangée de grandes écailles blanches au niveau de la jonction des tergites; pas de touffes latérales distinctes, pas de poils noirs; une bordure assez épaisse de poils à reflet roux, devenant progressivement sétiformes puis de véritables soies vers l'apex de l'abdomen. Genitalia volumineux, gonocoxites brun rouge luisant; ventre à sternites bruns, brun rouge le long de leur marge postérieure, avec des écailles et des poils jaune doré.

Pattes : coxae et fémurs bruns à noirs, tibiais jaunes, tarsi plus foncés; vestiture des coxae à écailles brun ocre, soies brunes à brun jaune; épines et spinules des pattes noires; écailles des fémurs brun roux; sous les fémurs III une rangée complète de 12 à 14 soies noires antéro-ventrales; griffes noires, pulvilles jaunes.

Ailes (fig. 3) longues et étroites; membrane brun clair, plus foncée sur la partie antéro-basale, subhyaline sur la partie postéro-apicale; tache brun foncé sur la base de R_2 , $r-m$ et la base de R_{2+3} , à l'apex de la deuxième basale et à la base de la troisième postérieure; crochet basilaire brun ferrugineux; peigne alaire bien développé, à soies noires et écailles jaune or; alula brune à frange brune, squama jaune à frange blanchâtre; balanciers bruns, massue jaune clair à l'apex.

Hypopygium ♂ : voir figures 39 et 40.

Taille : 17 mm environ; longueur de l'aile : 18 mm environ.

Remarques. — Cette espèce est très variable, ce qui ne surprend pas étant donné sa grande aire de dispersion; les différences chromatiques avec certains spécimens de E. ENGEL (1936 : 443) sont nombreuses; pour les genitalia ♂ comparer les figures 39 et 40 avec D. GREATHEAD, 1967 : 247, figure 52.

Argyramoeba ocyalis (WIEDEMANN), 1828

(Fig. 4, 41 et 42)

Matériel. — Mauritanie, Atar, 2 ♂, 3 ♀, 23-X/5-XI-1948 (R. BERLAND et A. VILLIERS, IFAN).

Distribution géographique. — A été signalée du proche Orient : Egypte, Sinaï, Syrie, Irak, Yemen, Aden et aussi en Somalie et en Nubie. Elle était inconnue plus à l'ouest. J'ai vu des spécimens d'Algé-

rie (Oasis de Tozeur). Les présents exemplaires élargissent l'aire de dispersion pratiquement jusqu'à l'océan Atlantique. Comme *A. hippolyta*, cette espèce occupe une marge intermédiaire entre les régions paléarctique et éthiopienne.

Re m a r q u e s . — Se reconnaît immédiatement à la grande taille et à la présence de trois cellules submarginales (E. ENGEL, l.c. signale cependant l'existence de spécimens à deux cellules submarginales seulement) dans l'aile qui en outre, tout au moins chez les spécimens de Mauritanie, est de coloration plus claire que celle de *A. hippolyta*; elle est jaune clair sur la moitié postéro-apicale. Mêmes taches que chez *A. hippolyta* mais les nervures ne sont pas comme chez cette dernière espèce bordées en grande partie d'un brun ferrugineux; en outre *A. ocyalis* n'a pas les soies en majeure partie rousses mais noires et la vestiture du dorsum de l'abdomen est blanche et noire.

Hypopygium ♂ : figures 41 et 42 (comparer avec D. GREATHEAD, 1967 : 247, fig. 50).

Taille : 16,5 mm environ; longueur de l'aile : 17,2 mm environ.

Genre *Dicranoclista* BEZZI, 1924

Dicranoclista simpsoni BEZZI, 1924

Distribution géographique. — Sénégal et Gambie. Espèce connue par deux ♂ seulement. Type au British Museum (N. H.), Londres. Un exemplaire au Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

Description ♂. — Anthracine reconnaissable immédiatement à sa troisième cellule submarginale provenant non pas de la jonction de la base de R_4 avec R_{2+3} , mais provenant de l'apparition d'une transverse reliant le coude médian de R_4 à l'apex de R_5 . Taille environ 10 mm, à l'allure d'une petite Eristale, tégument noir brillant, poils jaunes, une tache jaune de part et d'autre de l'abdomen; des ailes jaunes à la base avec des infuscations brunes.

Tête : écailles blanches latéralement sur l'occiput, sur le front et sur la face; front à poils noirs, jaunes au-dessus; face à poils jaunes mêlés de noirs; antennes noires, poils du premier article jaunes.

Thorax à vestiture jaune, squama jaune à frange jaune; plumula blanchâtre.

Abdomen avec la tache jaune mentionnée ci-dessus s'étendant de la base du deuxième à l'apex du cinquième tergite, une aire allongée couverte de poils noirs sur la partie noire du tégument; sternites jaunes à poils jaunes, tache noire à l'apex.

Pattes : coxae et fémurs noirs, tibiae et base du tarse d'un rouge ferrugineux obscur; fémurs à écailles noires dressées, à spinules peu développées, environ six sur la face ventrale des fémurs III.

Ailes (voir M. BEZZI, 1924 : 180, fig. 16) : partie distale hyaline, iridescente, partie proximale jaune, bordée de brun en travers de la base de la cellule distale, cellule C jaune, une tache brune couvrant *r-m*, la base de *R₂₊₃* et atteignant la nervure *R₁*, première cellule postérieure fermée; nervures jaunes sur leur partie proximale, brunes sur leur partie distale, crochet basilaire jaune, alula jaune à frange jaune pâle, balanciers jaune pâle à massue blanchâtre.

Taille : environ 9,5-10,5 mm; longueur de l'aile ; environ 9-10 mm.

Genre *Thyridanthrax* OSTEN SACKEN, 1886

TABLE DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES DU GENRE *Thyridanthrax* SIGNALÉES DU SÉNÉGAL

1. (a) Ailes infusquées sur plus de la moitié basale, cette infuscation percée de fenêtres claires au niveau des nervures transverses (fig. 7 et 56) 2.
- (b) Ailes entièrement hyalines ou avec une infuscation oblique antéro-basale ne s'étendant pas au-delà de la base de la cellule discale, sans fenêtres claires situées en travers des nervures transverses (ignorer la tache prédiscoïdale) (fig. 5, 6 et 52) 3.
2. (a) Ailes à trois cellules submarginales; abdomen, deuxième tergite latéralement avec une touffe de poils noirs
. *T. perspicillaris ternarius*.
- (b) Ailes à deux cellules submarginales (fig. 56); abdomen : les quatre premiers tergites bordés exclusivement de poils d'un roux ardent.
. *T. senegalensis*.
3. (a) Ailes entièrement hyalines, sauf tout au plus l'extrême base et la cellule costale brunies 4.
- (b) Ailes à infuscation antéro-basale oblique, partant de l'apex de la nervure *Sc*, traversant la base de la cellule discale et occupant une bonne moitié de la cellule anale (fig. 6)
. *T. occidabruptus* ♀.
4. (a) Espèce plus grande (4,5-10,5 mm); base de l'aile brun foncé jusqu'aux transverses basales, sous-costale jaune à brune (fig. 5); abdomen latéralement avec des touffes alternées bien distinctes, hérissées, blanches et noires; front au-dessus des antennes sans accumulation d'écaillés luisantes, à reflets métalliques
. *T. occidabruptus* ♂.
- (b) Espèces plus petite (4-6 mm), ailes tout au plus étroitement jaunies à la base (fig. 52); abdomen latéralement sans touffes hérissées; front au-dessus des antennes, chez le ♂ au moins, avec une accumulation d'écaillés argentées à jaune luisant
. *T. beckerianus*.

Remarque. — J. MACQUART (1840 : 162) signale la présence au Sénégal de *Anthrax fimbriatus* MEIGEN. Cette espèce méditerranéenne, placée actuellement dans le genre *Thyridanthrax*, pourrait se trouver identique ou sous une forme distincte au Sénégal. Mais il s'agit plus probablement d'une ♀ de *T. occidabruptus* BOWDEN.

Thyridanthrax beckerianus BEZZI, 1924

(Fig. 49-52)

Synonyme : *T. argentifrons* AUSTEN, 1929 (nec BECKER, 1910).

Matériel. — Sénégal, Bambey, 1 ♂, 1 ♀, 27-IX-1966 et 6-XI-1968 (R. DESMIER DE CHENON). Tchad, 12 ♂, 8 ♀, Bas Chari, issus de pupes récoltées par J. GRUVEL (Institut d'Élevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux, Fort Lamy, Tchad) dans des gîtes à *Glossina tachioides* WESTWOOD déposés en partie dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique à Bruxelles.

Distribution géographique. — N. Nigeria (*T. argentifrons*), Sierra Leone et N. O. Rhodésie (*T. beckerianus*); Sénégal, Tchad.

Description. — Petite espèce noire, à ailes entièrement hyalines, irisées dans les deux sexes; front portant des écailles denses luisantes, blanches à jaunes laiton; abdomen avec des bandes transversales blanches et jaunes sur un fond d'écailles noires, trois bandes blanchâtres ressortent fréquemment, une sur le premier (parfois jaunâtre), une autre sur le troisième et la dernière sur le sixième tergite.

Tête subsphérique, face courtement conique, obtuse; occiput peu saillant; poils du front et de la face noirs; écailles de la face blanches à jaune laiton; au-dessus des antennes, chez le ♂ surtout, une prolifération d'écailles luisantes dont la couleur varie de blanc argenté à jaune laiton;

Fig. 49-52. — *Thyridanthrax beckerianus* BEZZI, 1924; (paratype ♂).

Fig. 49. — Epanthrium, vue latérale.

Fig. 50. — Phallosome, vue latérale.

Fig. 51. — Epiphallus, sommet, vue dorsale.

Fig. 52. — Aile droite.

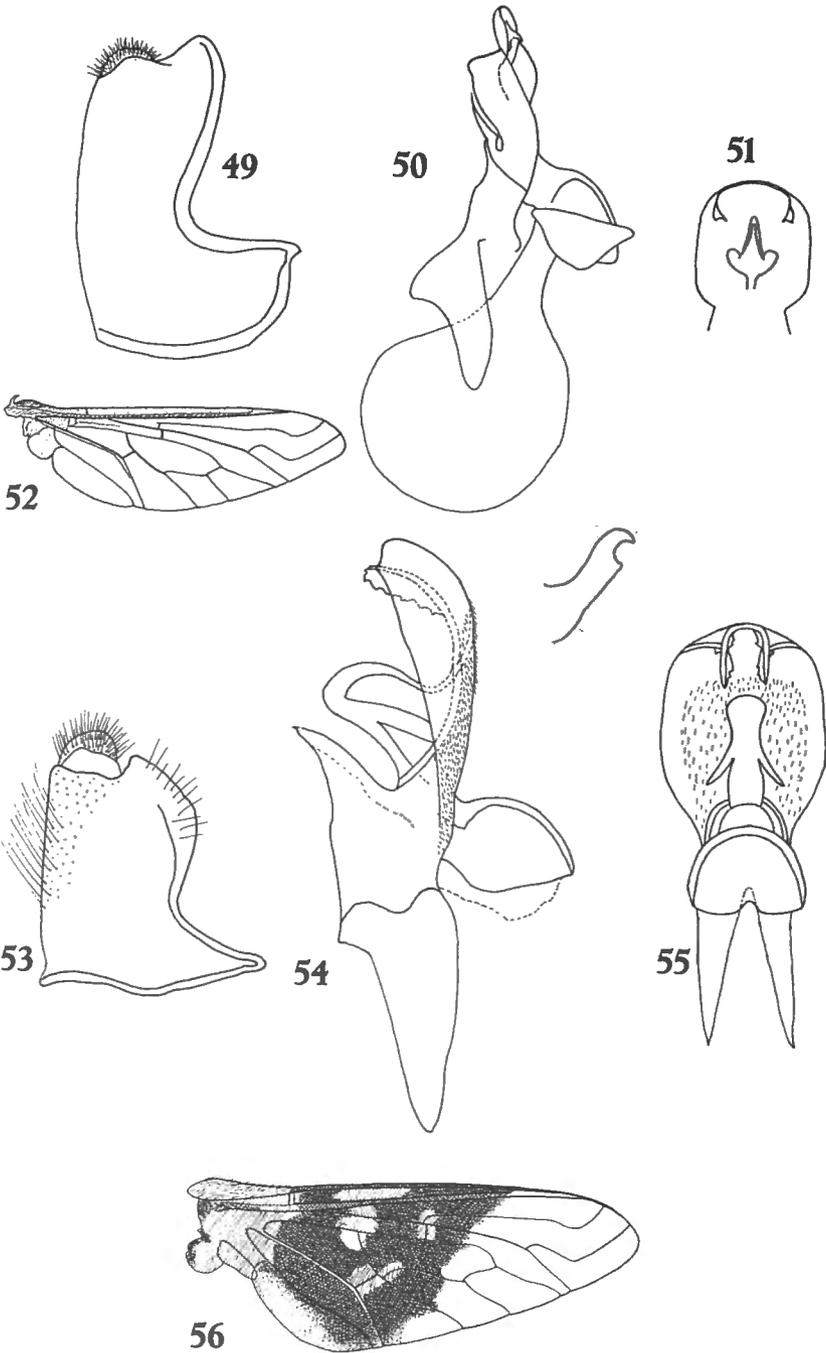
Fig. 53-56. — *Thyridanthrax senegalensis* sp. n. (paratype ♂).

Fig. 53. — Epanthrium, vue latérale.

Fig. 54. — Phallosome et gonostyle, vue latérale.

Fig. 55. — Epiphallus, vue dorsale.

Fig. 56. — Aile droite.



chez la ♀ ces écailles sont moins denses; front étroit dans les deux sexes; chez le ♂ au vertex à peine plus large que le triangle ocellaire qui est étroit et allongé; chez la ♀ un peu plus large, au maximum large comme deux fois ce triangle. Antennes à troisième article large à la base, avec une hampe et un style courts (apparemment biarticulé).

Thorax : collerette jaunâtre au-dessus; poils du prosternum noirs; mésonotum avec des poils noirs dressés et un tomentum jaune terne; bande notopleurale blanche à jaune, soies noires. Pleures avec généralement des poils jaunes au-dessus, des poils noirs, souvent à reflet cuivré, plus bas; touffe métapleurale jaune et blanche, plumula blanchâtre.

Abdomen à vestiture fondamentale constituée d'écailles noires et de poils noirs moins abondants et plus faibles antérieurement, plus abondants et sétiformes sur les derniers tergites; touffe latérale à la base blanche à blanc jaune; une bande transversale d'écailles blanches à blanc jaune sur les tergites 1, 3 et 6, les tergites 2 et 5 entièrement ou en majeure partie couverts d'écailles noires et le tergite 7 pratiquement couvert en entier d'écailles blanchâtres, le tergite 4 avec le plus souvent une bande transversale jaune plus ou moins étroite; la distribution des écailles blanches et jaunes dans les bandes transversales 1, 3 et 6 est variable, souvent une de ces bandes est blanche antérieurement, jaune sur sa partie postérieure ou blanche latéralement, jaune au milieu; en outre suivant l'état de conservation des spécimens on trouve plus ou moins d'écailles jaunes sur les tergites, formant parfois d'étroites bandes transverses additionnelles, à la base du tergite 2 par exemple ou sur le tergite 5; ventre à poils et écailles noirs.

Pattes noires à vestiture noire, fémurs III avec deux à quatre soies ventrales.

Ailes hyalines, vitreuses; la base et la cellule costale parfois un peu jaunâtres; alula hyaline à frange blanche, crochet basilaire noir; *r-m* située sur le tiers proximal de la cellule discale; squama blanchâtre à frange blanche; balanciers blanchâtres à jaunâtres.

Hypopygium ♂ : figures 49-52.

Taille : 4-6 mm.

Remarques. — Le ♂ du Sénégal est d'identité douteuse : il est nettement plus grand que la moyenne (corps : 9,2 mm; aile : 8 mm) et, vu de face, l'épiphalus est étroit et ovale alors que chez les spécimens typiques il est presque aussi large que haut (paratype de M. BEZZI et paratype de *T. argentifrons* de E. AUSTEN); vus de profil les phallosomes sont cependant semblables.

J'ai pu examiner et disséquer un paratype ♂ de *T. beckerianus* et de *T. argentifrons*; les deux exemplaires étaient décapités, ils présentent quelques différences dont les plus apparentes sont la coloration dominante des pleures et des bandes transversales d'écailles de l'abdomen. Ces différences paraissent peu significatives et les genitalia ♂ sont iden-

tiques. D'ailleurs le matériel assez abondant de J. GRUVEL présente aussi de nombreuses variations dans la couleur des écailles. Il me semble donc peu douteux que les deux espèces soient identiques. La seule puppe disponible du matériel du Tchad est semblable à celle de *T. argentifrons* figurée par A. TERZI dans E. AUSTEN l.c.

Thyridanthrax occidabruptus BOWDEN, 1964

(Fig. 5 et 6)

Matériel. — Sénégal, Maka, 1 ♂, 1 ♀, 29-IX-1969 (collection P. DU MERLE). Cameroun, La Safa Foumbot, 2 ♂, 26-XI-1967 (R. DESMIER DE CHENON).

Distribution géographique. — Sénégal, Nigeria, Ghana, Cameroun, Burundi.

Description. — Taille très variable (5 à 10 mm), très semblable à *T. abruptus* BEZZI dont il est difficile de le distinguer sinon par les genitalia ♂. Ailes à dimorphisme sexuel marqué, hyalines chez le ♂, à infuscation antéro-basale noire chez la ♀ (fig. 5 et 6).

Tête noire, face à profil conique pointu; poils noirs et écailles noires sur la face et le front en plus d'écailles jaunes peu nombreuses; espace interoculaire au vertex nettement plus étroit chez le ♂ que chez la ♀; chez le premier moins de deux fois aussi large que le triangle ocellaire, chez la seconde sensiblement plus de deux fois aussi large. Antennes : articles 1 et 2 noirs à poils noirs; article 3 brun plus ou moins foncé; style long, biarticulé.

Thorax noir, collerette jaune, mésonotum avec de fins poils noirs dressés, plus longs devant et sur le scutellum, et un tomentum jaune ocre, des écailles noires et jaunes surtout sur le scutellum; soies mésonotales (scutellum compris) en majeure partie noires, soies préalaires et postalaires parfois partiellement jaunes, bande notopleurale blanche; pleures avec des poils et des écailles noirs et roux, tomentum jaune ocre; touffe mésopleurale jaune au-dessus, noir en dessous, touffe métapleurale blanche et jaune avec antérieurement une rangée au moins de forts poils noirs; plumula blanchâtre.

Abdomen noir, avec des poils noirs sauf la touffe latérale du tergite 1 qui est blanche; le long de l'abdomen des écailles longues et hérissées, blanches et noires, disposées en touffes; dorsum avec une vestiture constituée en majeure partie d'écailles noires; une bande transversale d'écailles blanches sur les tergites 3 et 6 et des écailles semblables pratiquement sur tout le tergite 7; sur les autres tergites un petit nombre d'écailles jaunes; l'état des spécimens ne permet pas de déterminer si ces écailles étaient ou non disposées en rangées; sternites à poils jaunes à l'avant, noirs à l'arrière, écailles noires avec quelques jaunes.

Pattes noires à vestiture noire, fémurs III avec 4 soies ventrales.

Ailes (fig. 5 et 6), partie hyaline vitreuse, irisée; peigne alaire noir à écailles noires; crochet basilaire noir; alula brunâtre à frange brun jaune; squama alaris brune à frange jaune doré; balanciers noirs, massue brun jaune au-dessus.

Hypopygium ♂ : voir J. BOWDEN, 1964 : 111, fig. 101-103.

Taille : 4,5-10,5 mm environ; longueur de l'aile : la même.

Thyridanthrax senegalensis sp. n. ♂ ♀

(Fig. 53-56)

Matériel. — Sénégal, Bambey, holotype ♀, 29-X-1968, paratype ♂, champ de Sorgho, 21-X-1966 (R. DESMIER DE CHENON); 1 paratype ♂, 21-X-1966 (R. COUTIN). Holotype à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

Description. — ♂ ♀. *Thyridanthrax* sensu stricto, c'est-à-dire à ailes « fenestrées » et à troisième article de l'antenne sans style séparé par une suture distincte, ce troisième article très long et effilé, avec une courte soie terminale. Taille moyenne à grande (corps : 11 à 15 mm; aile : 10,7 à 14 mm); se distingue par l'absence de bandes transversales sur les tergites 1 à 4 et par une bande longitudinale discale d'écailles noires sur les tergites 2 à 4; une bande transversale d'écailles noires occupe tout le tergite 5; une bande semblable mais avec une tache centrale d'écailles blanches sur le tergite 6; le tergite 7 entièrement couvert d'écailles blanches; ailleurs sur le dorsum de l'abdomen des écailles et des poils roux doré.

Tête à face conique, de longueur modérée, tête jaune sauf apex du front brun et noir, occiput noir; vestiture jaune brillant chez le ♂; écailles et poils minuscules sur la face et le quart inférieur du front et écailles sans poils dans la dépression frontale; sur les gènes les écailles et les poils, plus grands, sont blancs; une touffe faciale apicale noire, de nombreux poils noirs dressés sur le front répartis en deux aires séparées par la dépression frontale, les poils noirs descendent en outre en une étroite bande au moins jusque entre les antennes, parfois, très petits, ils descendent jusqu'à la touffe faciale apicale; chez la ♀ mêmes poils jaunes luisants sur toute la face et les deux tiers antérieurs du front; touffe faciale apicale rousse, poils noirs seulement sur le tiers apical noir du front; gènes comme chez le ♂ avec des écailles et des poils blancs; frange postoculaire composée d'écailles blanc argenté; frange occipitale blanche latéralement, jaune-roux au-dessus; proboscis noir, ne saillant pas ou à peine de l'orifice buccal, palpes jaunes à poils jaunes. Antennes très longues; articles de base jaunes avec des poils noirs et des poils jaunes, troisième article noir devenant brun-jaune à l'apex, très effilé,

soie apicale minuscule; formule antennaire 26 : 10 : 61 : 3. Espace interoculaire ayant à l'apex le double de la largeur du triangle ocellaire chez le ♂, le triple chez la ♀.

Thorax noir sauf le scutellum, qui est rouge, presque dénué de poils noirs; collerette jaune; touffes pleurales jaunes ou jaunes et blanches; poils des pleures blanc-jaune, écailles blanches; mésonotum couvert d'un tomentum noir brillant et d'écailles rousses brillantes; latéralement une bande de poils roussâtres du calus huméral au scutellum; soies thoraciques jaune-roux; des poils roux dressés sur le scutellum et de l'autre côté de la suture qui le sépare du restant du mésonotum; plumula blanche.

Abdomen noir sauf latéralement; de façon variable, sur le côté des tergites 2 à 4 et partiellement sur les sternites, où la cuticule est rouge; vestiture comme décrite ci-dessus, les tergites 1 à 4 portant des poils et des écailles d'un roux vif; discalement une bande longitudinale constituée de minuscules écailles noir de jais va rejoindre la bande transversale d'écailles semblables qui occupe le tergite 5; les tergites 5 et 6 ont une frange postérieure de longs poils, jaunes sur le côté, blancs au centre; touffe latérale du tergite 1 blanchâtre, ensuite une frange continue, épaisse, de poils roux vif le long des tergites 2, 3 et 4; le long des tergites 5 et 6 la frange, toujours aussi épaisse, est noire; le tergite 7 est bordé de poils roussâtres à blanchâtres; les sternites couverts d'une fourrure dense de poils jaunes, avec des écailles jaunes à blanchâtres.

Aile (fig. 56) assez pointue, subtriangulaire, crochet basal noir; costagium avec des écailles et des poils noirs; cellule costale jaune avec une tache noire au-delà de la transverse *h* et devenant plus obscure vers son apex; les fenêtres claires sont jaunes, sauf la tache prédiscoïdale qui est grise; l'aire jaune basale ne pénètre que peu dans les cellules de la base de l'aile, mais alula et cuilleron jaunes avec une frange d'écailles jaunes; la zone infusquée brune occupe environ les trois cinquièmes de l'aile; balanciers brun-jaune, jaune pâle à l'apex.

Pattes noires sauf les tibias jaunes, mais noircis à l'apex; soies et spinules noirs; écailles jaune roux partout sauf sur les articles du tarse et, partiellement, sur les fémurs où se voient également des écailles noires sur les faces antérieure et supérieure. Fémurs III avec environ cinq soies en dessous, plusieurs soies au-dessus, près de l'apex, parfois difficiles à distinguer parce que aplaties sur le fond d'écailles noires.

Hypopygium ♂ (fig. 53-55) à épiphallus très caractéristique, notamment par la présence d'une crête ventrale gibbeuse au-dessus du phallus.

Remarques. — Cette espèce est proche de *T. subperspicillaris* BEZZI et de *T. ternarius* BEZZI, mais s'en distingue immédiatement par les poils et les écailles jaune-roux de l'abdomen et par l'absence d'une bande transversale d'écailles blanches sur les tergites 3 et 4 ainsi que par les genitalia ♂. La ♀ a été désignée comme holotype de préférence aux deux ♂, parce qu'elle est en parfait état de conservation.

Thyridanthrax perspicillaris ternarius BEZZI, 1924
(Fig. 7.)

Matériel. — Sénégal, Niokolo Badi, 2 ♂, 2-XI-1968 (R. COUTIN). Bambey, dans champ de Sorgho, 1 ♀, 11-X-1966 (R. DESMIER DE CHENON). 1 ♂, sans date (A. VILLIERS). Ouakam, 1 ♀, 1-XI-1963 (R. ROY). Haute Volta, Nasso, 1 ♀, I-1963 (R. P. M. TERRIBLE). Les trois derniers exemplaires au Muséum de Paris.

Distribution géographique. — Sénégal, Gambie, Haute Volta, Ghana, Nigeria et sans doute toute l'Afrique occidentale au nord du golfe de Guinée; Burundi, Kenya et probablement tout l'Est Africain en plus du Congo oriental.

Description. — De taille moyenne (10-13 mm), se reconnaît facilement au dessin infusqué de l'aile (fig. 7), à la présence de trois cellules submarginales et au triangle noir médian sur les tergites 3 et 4.

Tête jaune sauf sur le haut du front et sur l'occiput; poils de la face, écailles de la face et du front jaunes; touffe apicale de la face et poils du front noirs; espace interoculaire à l'apex large comme deux fois et demi à trois fois le triangle ocellaire; antennes : articles 1 et 2 jaunes, 3 noir; troisième article long comme environ deux fois la somme des articles 1 et 2; proboscis brun à noir, palpes jaunes à poils jaunes.

Thorax noir, scutellum brun ferrugineux, collerette jaune, toutes les soies jaune-roux; vestiture du mésonotum jaune, celle des pleures blanche, une bande transversale de tomentum blanc relie les ailes en travers du mésonotum; plumula blanche.

Abdomen noir à l'avant et au milieu. A partir du deuxième tergite, latéralement d'un brun ferrugineux, les derniers tergites entièrement de cette couleur; des écailles noires et blanc-jaune sont disposées sur les tergites, selon un motif bien particulier, qui est le même que celui de l'espèce méditerranéenne *T. perspicillaris*, et qui est caractérisé notamment par le triangle médian d'écailles noires des tergites 3 et 4; les tergites 2 et 5 entièrement ou presque entièrement couverts d'écailles noires et ocre et de poils noirs, le tergite 6 à tache blanche au milieu, le tergite 7 entièrement blanc; latéralement les poils sont blancs ou blanc-jaune sauf le long de la seconde moitié du tergite 2 et le long du tergite 5, où ils sont noirs; touffe apicale à poils blancs ou blanc-jaune.

Pattes noires, tibias bruns.

Ailes : voir figure 7; dans la réalité l'infuscation est plus prononcée que sur la photographie.

Hypopygium ♂ : voir J. BOWDEN, 1964 : 97, fig. 84; p. 105, fig. 85-86.

Taille : 9-13 mm environ; longueur de l'aile : la même.

Remarques. — E. ENGEL (1936 : 545) détermine comme *T. ternarius* 4 spécimens d'Egypte et réduit l'espèce de M. BEZZI au rang de

« variété » de l'espèce méditerranéenne assez commune *T. perspicillaris*. Je ne sais si les spécimens de E. ENGEL sont conspécifiques avec le matériel que j'ai sous les yeux mais les genitalia du ♂ provenant de Bambey (Sénégal) sont très proches de ceux d'un spécimen de *T. perspicillaris* provenant du Midi de la France. De face les phallosomes sont presque identiques, de profil on note des différences dans la longueur et la forme de l'apodème médian de l'ampoule séminale, et dans la forme de l'épiphallos. Les différences sont cependant peu frappantes et il pourrait fort bien ne s'agir que de différences individuelles ou régionales. L'espèce *T. perspicillaris* n'a que deux cellules submarginales mais dans le genre *Thyridanthrax* comme chez *Argyramoeba* cette caractéristique n'est pas déterminante; il y a de légères différences dans le motif infusqué de l'aile des deux spécimens considérés. E. ENGEL ne relève aucune différence significative entre les deux formes. Il est très probable que *T. ternarius* soit une sous-espèce de l'espèce paléarctique méditerranéenne.

Genre Villa LIOY, 1864

Villa sexfasciata (WIEDEMANN), 1821

Synonyme : *Villa albogilva* FRANÇOIS, 1969 : 395, 2 fig.; Syn. nov.

Matériel. — Sénégal, Bambey, 1 ♂, 29-X-1968 (R. DESMIER DE CHENON). Hamdalaye près Missirah, 1 ♂, 11-VII-1969 (Collection P. DU MERLE).

Distribution géographique. — Toute la région éthiopienne.

Description (forme sénégalaise). — *Villa* de taille moyenne à petite, noire avec une vestiture blanc jaunâtre; ailes entièrement hyalines y compris la base et la marge antérieure; six bandes transversales d'écailles jaune pâle sur les tergites abdominaux.

Tête : front à poils noirs et écailles brunes; face avec des poils et des écailles blanc-jaune et quelques soies noires au centre; espace interoculaire étroit au vertex chez le ♂ : triangle ocellaire distant du bord interne de l'œil comme la largeur d'un ocellé; antennes à premier article portant des poils noirs au-dessus, jaunâtres en dessous; troisième article courtement conique, style effilé; écailles post-oculaires blanc pur; ailleurs sur l'occiput écailles jaunes, frange occipitale blanc-jaune.

Thorax : collerette, touffes thoraciques et poils des pleures jaunâtres; mésonotum et scutellum avec des poils jaunâtres, courts, dressés et des écailles noires, appliquées, brillantes; triangle d'écailles jaunâtres devant le scutellum dont la marge postérieure porte une bande d'écailles semblables; soies thoraciques rares et faibles, jaune pâle; plumula blanche.

Abdomen couvert d'écailles noires, appliquées et bordé sur toute sa longueur d'une frange de poils longs et d'écailles allongées blanchâtres, sans touffes latérales foncées; tergites avec des poils blanchâtres et portant six bandes transversales d'écailles blanches et jaunâtres, la première de ces bandes située sur la base du tergite 2; ventre gris et noir, avec de nombreuses écailles et des poils blanchâtres sur tous les sternites.

Ailes entièrement hyalines, vitreuses, nervure costale brune (jaune, couvertes de courtes soies brunes), Sc et R_1 jaune pur, les autres nervures jaune-brun; boucle finale de R_{3+4} ample et assez profonde, R_4 fortement coudée; peigne alaire noir, recouvert d'écailles jaunes et blanches comme la base de la C qui est jaune; patagium blanc argenté (σ); alula blanche, transparente; cuilleron blanc gris, tous deux bordés d'écailles blanches; balanciers jaunes avec massue blanchâtre.

Pattes noires avec des poils noirs et des écailles noires et ocre; coxae avec des poils jaunâtres, coxae II avec en outre quelques soies rousses; fémurs III avec des soies courtes, clairsemées sur toute leur longueur.

Hypopygium σ : voir F. FRANÇOIS, 1969 : 396, fig. 3 a et b (*Villa albo-gilva*).

Taille : 6,5-12,5 mm environ; longueur de l'aile : 6-12 mm.

R e m a r q u e . — Les indications données par J. BOWDEN (1964 : 100) sur le vu d'un nombreux matériel d'origines diverses permettent de conclure à la synonymie entre *V. sexfasciata* et *V. albogilva*.

(?) *Villa aurocincta* (BIGOT), 1892

En 1892, J. BIGOT décrit du Sénégal, un *Anthrax aurocinctus* d'après un exemplaire σ dont la tête manquait. La description ne permet même pas de déterminer à quel genre appartenait ce spécimen mutilé. Il s'agit peut-être de *Villa sexfasciata* mais, même si le type de J. BIGOT est retrouvé, il sera bien difficile de baser sur lui une description satisfaisante afin de donner une assise plus solide à cette espèce.

Genre *Pachyanthrax* FRANÇOIS, 1964

Pachyanthrax villiersi FRANÇOIS, 1964

(Fig. 57-60)

Matériel. — Niger, Kolo (près de Maradi, un peu au nord de la frontière du Nigeria), 1 σ , 9-X-1967 (R. COUTIN).

Distribution géographique. — Trouvée initialement dans les dunes côtières du Sénégal, cette espèce est à présent signalée dans une région du Niger située à environ 1500 km plus à l'est.

Description. — Reconnaissable au contraste de la tête et du thorax à vestiture brun-jaune d'une part avec l'abdomen à vestiture blanc argent d'autre part; vestiture constituée principalement d'écailles cunéiformes plus ou moins dressées. Ailes entièrement hyalines sauf la cellule costale jaune et la base brun-jaune jusqu'aux nervures transverses basales.

Tête noire sauf le bas du front, la face (parfois noire au milieu) et le péristome jaunes; proboscis noir à poils jaunes, palpes jaunes à poils de même couleur; face avec des écailles et des poils jaunes et roux, front avec des écailles jaunes et des poils noirs, courts; occiput avec des écailles denses jaunes; espace interoculaire à l'apex chez la ♀ moins de deux fois aussi large que le triangle ocellaire (rapport 1 : 0,6); chez le ♂ à peine plus large que le triangle ocellaire. Antennes avec les articles 1 et 2 et le style jaunes, à poils noirs au-dessus, jaunes en dessous; troisième article brun noir; la formule de la description originale donnant le rapport des articles avec la longueur totale de l'antenne doit être modifié comme suit : $30 + 12 + 45 + 13 = 100$.

Thorax noir; scutellum, calus huméraux et postaux brun ferrugineux; toute la vestiture du thorax brun-jaune à rousse; plumula blanche.

Abdomen noir avec au moins les tergites 2 et 3, latéralement brun-rouge; la marge postérieure des tergites quelquefois brune; vestiture dense, dres-

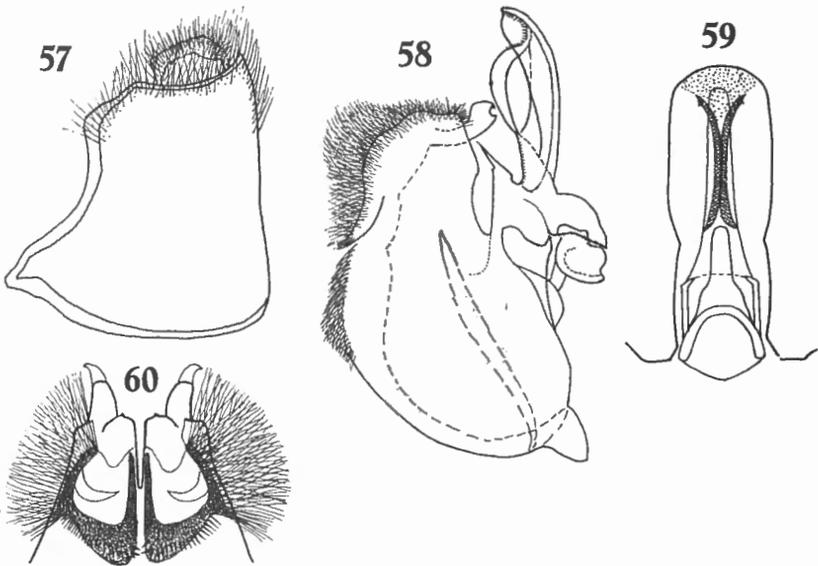


Fig. 57-60. — *Pachyanthrax villiersi* FRANÇOIS, 1964.

Fig. 57. — Epandrium, vue latérale.

Fig. 58. — Hypopygium, vue latérale.

Fig. 59. — Epiphallus, vue dorsale.

Fig. 60. — Gonocoxites, sommet, et gonostyles, vue dorsale.

sée, constituée de poils fins blancs mais parfois bruns et jaunes et de longues écailles cunéiformes, à reflet argenté; sur les derniers segments poils plus longs; touffe latérale du premier tergite constituée de poils blancs très denses; sternites antérieurs noirs, les autres brun-jaune; même vestiture que sur le dorsum.

Pattes brun clair avec des tarses plus sombres; soies et épines noires, soies des coxae courtes, écailles jaunes; pattes I sans épines ni soies; fémurs II à courtes soies antéro-ventrales; fémurs III avec une rangée d'une douzaine de soies antéro-ventrales et une rangée postéro-ventrale, toutes ces soies très courtes.

Ailes courtes et larges (F. FRANÇOIS, 1964 : 931, fig. 3); nervures jaunes à brun pâle; *Sc* et *R*₁ jaunes sur toute leur longueur; costagium large, à soies noires, couvertes d'une couche d'écailles jaunes; *r-m* située nettement au-delà de la moitié de la cellule discale; moignons présents ou non sur *R*₄₊₅; crochet basilaire jaune, alula et squama brun-jaune avec une marge d'écailles blanches.

Hypopygium ♂ : figures 57-60.

Taille : 14-16 mm environ; longueur de l'aile : 13-15 mm environ.

Remarques. — Ce genre monotypique n'était connu que par un exemplaire ♀. J'ai à présent sous les yeux un ♂ en assez bon état. Il est semblable à la ♀ sauf les yeux plus rapprochés à l'apex. Ce nouvel exemplaire a les nervures de l'aile plus pâles et il n'y a pas de moignons sur la nervure *R*₄₊₅; on retrouve ici la curieuse cellule distale longue, de largeur quasi-uniforme et, apicalement, arrondie au-dessus, qu'on trouve chez les *Thyridanthrax* à ailes « fenestrées ». L'hypopygium confirme la parenté de ce groupe de *Thyridanthrax* avec *Pachyanthrax*. Ce dernier se distingue cependant par la présence d'un style apical différencié, au bout du troisième article de l'antenne.

Genre *Litorrhynchus* MACQUART, 1840

TABLE DICHOTOMIQUE DES ESPÈCES DU GENRE *Litorrhynchus* CONNUES DU SÉNÉGAL (13)

1. (a) Première cellule postérieure fermée et longuement pédonculée
 2.
- (b) Grande espèce (16-18 mm) avec le motif coloré de l'aile jaunâtre à rougeâtre comme la plus grande partie du corps; première cellule postérieure ouverte mais fortement rétrécie au bout, large comme la cellule anale à son apex, cellule marginale infusquée entièrement; thorax sans bandes longitudinales noires distinctes,

(13) En partie d'après M. BEZZI, 1924.

touffe métapleurale et macrochètes thoraciques rougeâtres à jaunâtres *L. siccifolius*.

2. (a) Thorax : mesonotum sans bandes longitudinales noires distinctes; ailes : la partie basale infusquée s'étend, sur M_1 , au-delà de $r-m$ sur une distance égale à la longueur de cette transverse; limite extérieure de la bande infusquée médiane en ligne brisée, largeur de cette bande au niveau de l'apex de la cellule discale plus grande du fait qu'elle pénètre en saillant dans la première cellule postérieure (fig. 66) 3.
- (b) Thorax : mesonotum avec trois bandes longitudinales noires plus ou moins distinctes; ailes : partie basale infusquée s'étendant au-delà de $r-m$ sur une distance égale à deux fois la longueur de cette nervure transverse; limite extérieure de la bande infusquée médiane grosso modo de forme concave; largeur de cette bande au niveau de l'apex de la cellule discale moindre du fait de l'absence d'un saillant infusqué s'avancant dans la première cellule postérieure *L. suberosus*.
3. (a) Aile : cellule marginale étroitement hyaline à l'apex (fig. 65) *L. corticeus corticeus*.
- (b) Aile : cellule marginale largement hyaline à l'apex, cette partie hyaline environ trois fois aussi large que chez *L. corticeus corticeus* (fig. 66) *L. corticeus corticalis*.

Litorrhynchus corticeus corticeus BEZZI, 1924

(Fig. 61, 62 et 65)

Synonyme : *L. phloeochromus* BEZZI, 1922 : 108; 1924 : 212.
Syn. nov.

Matériel. — Sénégal, Bambey, 1 ♂, 12-X-1966, champ de Sorgho (R. DESMIER DE CHENON). Ouakam, 1 ♀, 1-XI-1963 (IFAN, R. ROY).

Distribution géographique. — Erythrée, Tchad, Sénégal. Cette espèce est sans doute une des espèces marginales qui ne se rencontrent qu'à la limite nord de la région éthiopienne.

Description. — On se référera à la redescription récente de D. GREATHEAD (1967 : 264). Il est donné ici une figure de l'aile (fig. 65) et du phallosome (fig. 61 et 62).

Remarques. — Les deux spécimens, dont un de 9,7 mm seulement, correspondent bien à la description du néotype de D. GREATHEAD (l.c.). Seule l'aile présente quelques minimes divergences et comme il n'en existe pas encore de figure il en est donné une ici d'un spécimen sénégalais (fig. 65).

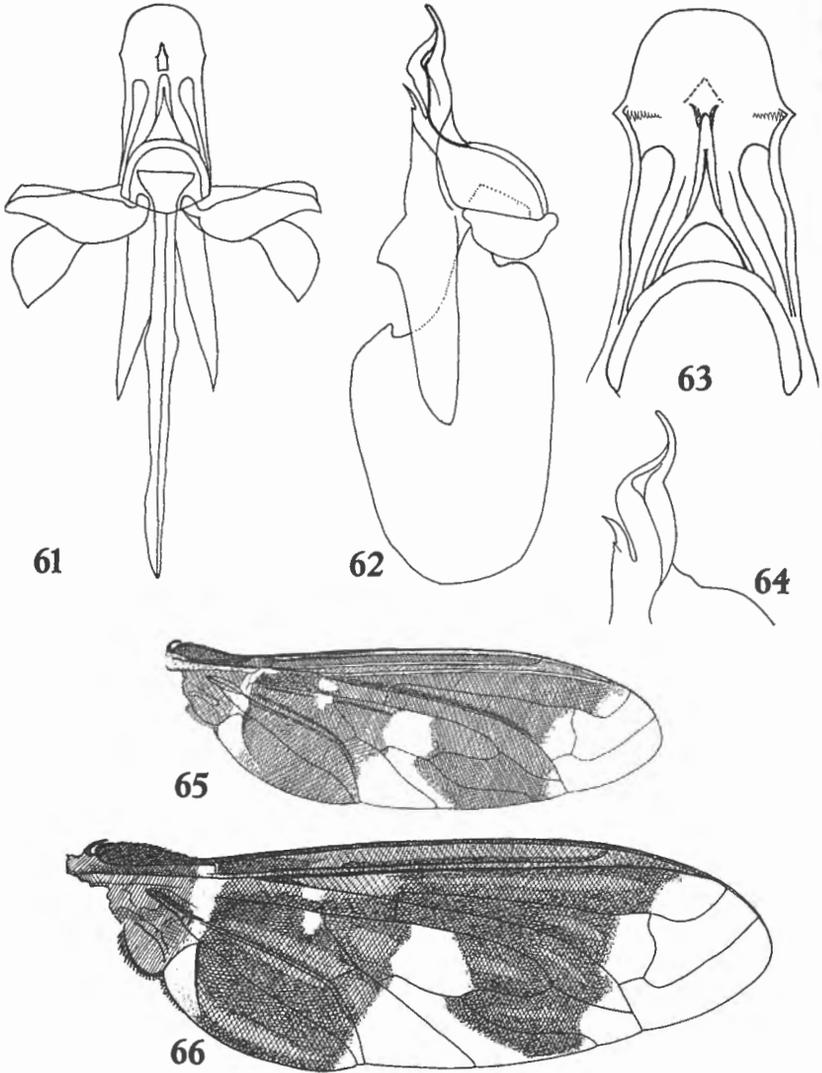


Fig. 61-62 et 65. — *Litorrhynchus corticeus corticeus* BEZZI, 1924.

Fig. 61. — Phallosome, vue dorsale.

Fig. 62. — Phallosome, vue latérale.

Fig. 65. — Aile droite.

Fig. 63-64 et 66. — *Litorrhynchus corticeus corticalis* BEZZI, 1924.

Fig. 63. — Phallosome, sommet, vue dorsale.

Fig. 64. — Phallosome, vue latérale.

Fig. 66. — Aile droite; ♀.

Les exemplaires supplémentaires de *L. corticeus corticeus* et de *L. corticeus corticalis* que j'ai eus sous les yeux, me convainquent que *L. phloeochromus* BEZZI, 1922, est bien comme je le présumais (F. FRANÇOIS, 1964 : 941) un synonyme de *L. corticeus*. Les différences relevées par l'auteur pour séparer ses deux espèces s'avèrent être sans signification spécifique. *L. phloeochromus* fut décrit d'un pays limitrophe du Sénégal, la Guinée Portugaise.

Litorrhynchus corticeus corticalis BEZZI, 1924

(Fig. 63, 64 et 66)

Matériel. — Sénégal, 1 ♀, Parc du Nyokolo Koba, 2-XI-1968 (R. COUTIN); Maka, 1 ♂, 17-X-1969 (Collection P. DU MERLE, Avignon); Ouakam, 1 ♀, 1-XI-1963 (IFAN, R. ROY); Haute Volta, Nasso, 1 ♀, VII-1963 (R. P. M. TERRIBLE).

Distribution géographique. — Sénégal, Haute Volta, Abyssinie, Uganda.

Remarques. — En 1964 (p. 914), j'exprimais l'opinion que *L. corticeus* s. str. et *L. corticeus corticalis* ne représentaient sans doute que des variations régionales, sinon individuelles. Chez les spécimens de ces deux formes — peu nombreux à vrai dire — qui me sont passés par les mains depuis, l'aile présentait parfois dans son infuscation les différences relevées par M. BEZZI dans sa table dichotomique du genre *Litorrhynchus* (1924 : 212). Parfois il était malaisé de les placer dans l'une ou l'autre forme. Les genitalia ♂ ne semblent pas présenter au niveau du phallosome des différences significatives (comparer les fig. 61-62 avec les fig. 63-64). Chez la ♀ de la forme *L. corticalis*, la bande médiane transversale de l'aile n'atteint parfois pas le bord postérieur de celle-ci sur toute sa largeur (fig. 66), mais ce caractère aussi est variable.

En conclusion, je n'hésiterais pas à considérer *L. corticeus* et *L. corticalis* comme synonymes, si *L. corticalis* n'avait été décrit par M. BEZZI sur deux spécimens provenant d'Afrique orientale (Abyssinie, Ardaga et Uganda, région Madi); il ne semble pas que les variations d'infuscation alaire soient liées à l'alopatrie; tous les spécimens des deux formes que j'ai vus, provenaient du Sénégal, sauf un de la Haute Volta. Il me paraît peu douteux cependant qu'il ne s'agisse que de variations individuelles sans signification taxonomique.

Litorrhynchus maurus (THUNBERG), 1827

Remarque. — J. MACQUART (1840 : 80) mentionne du Sénégal un *Litorrhynchus collaris* (WIEDEMANN). Il ne peut s'agir de cette espèce de C. WIEDEMANN qui est d'ailleurs un *Exoprosopa*, parce qu'il s'agit d'une

espèce exclusivement orientale. M. BEZZI (1924 : 218) croit qu'il s'agit de *L. maurus* (THUNBERG). La description de J. MACQUART est trop vague pour permettre d'établir l'identité de ses spécimens mais il est peu probable qu'il s'agisse de *L. maurus*. Il n'a jamais été capturé au nord de la Rhodésie et de l'Angola. E. SÉGUY (1938), il est vrai, le signale de Côte d'Ivoire, mais l'exactitude de cette détermination me paraît contestable.

Litorrhynchus siccifolius BEZZI, 1924

Distribution géographique. — Gambie. Espèce décrite sur 3 ♀; elle n'a plus été retrouvée depuis sa description. Holotype et paratypes au British Museum (N.H.), Londres.

Description. — (♀) Cette espèce pâle et de grande taille, assez caractéristique, se reconnaît aux caractères donnés dans la table dichotomique; il suffira d'en ajouter quelques supplémentaires et la description du motif alaire, en l'absence d'une figure. Tous les macrochètes du thorax jaune roux sauf ceux du scutellum en majeure partie noirs; pleures et région notopleurale dénués de poils noirs. Abdomen avec des écailles jaunâtres sur la plupart des segments, prenant l'apparence de larges bandes transversales; touffe latérale du premier tergite blanche, au-delà des poils latéraux jaunes; touffe apicale du tergite 7 principalement noire. Pattes jaunes rougeâtres, soies et spinules noires; fémurs III avec seulement deux à trois soies apicales. Ailes à bandes infusquées réparties comme suit : la bande basale à bord externe plus ou moins rectiligne, laissant étroitement hyalines seulement l'apex de la cellule anale et du lobe axillaire; bord externe de la bande médiane concave avec cependant des aspérités; à l'arrière de l'aile elle remplit presque entièrement l'apex de la troisième cellule postérieure et pénètre parfois dans la deuxième; cellule marginale entièrement infusquée; crochet basilaire brun; costagium brun-jaune à soies noires; alula jaunâtre à frange de même couleur; squama alaris brun rouge à frange jaune; balanciers jaunes à massue pâle.

Taille : 16-18 mm; longueur de l'aile : 17-19 mm.

Litorrhynchus suberosus BEZZI, 1924

Distribution géographique. — Gambie, un unique ♂, l'holotype, au British Museum (N.H.), Londres. Sénégal, 1 ♂ au Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.

Description. — Aux caractères donnés dans la table dichotomique et qui doivent permettre de distinguer cette espèce de *L. corticeus corticeus* dont elle est très proche, on peut ajouter les caractères suivants.

Tête brun-rouge; triangle ocellaire petit et peu saillant, front au vertex large comme le cinquième de la largeur de la tête; des poils pâles

près des antennes; face large, arrondie; épistome jaunâtre. Antennes brun-rouge, articles 1 et 2 avec des poils noirs au-dessus, jaunes en dessous, troisième article aussi long que la somme des deux premiers; style rougeâtre, aussi long que le troisième article.

Thorax brun ferrugineux avec, sur le mésonotum, trois stries noires longitudinales nettes (ne semble pas constant); touffe propleurale avec des poils brun-rouge et noirs mêlés; les autres touffes des pleures brun-rouge; soies noires; scutellum brun ferrugineux avec de nombreuses soies noires le long du bord postérieur.

Abdomen presque entièrement rougeâtre sous une vestiture dense d'écaillés noires; touffe latérale du premier segment blanche; au-delà du deuxième tergite les poils latéraux sont surtout noirs, mêlés de jaunes; une frange de poils noirs à l'apex du tergite 7; sternites brun-rouge, avec des poils jaunes luisants.

Pattes brun-rouge, soies et épines noires; fémurs III avec une rangée complète d'environ 12 soies antéro-ventrales.

Ailes (voir F. FRANÇOIS, 1967 : 152, fig. 3) : crochet basilaire noir; costagium à soies noires couvertes d'écaillés jaunâtres, blanchâtres à l'avant; nervures brun-jaune, brun-rouge à la base; alula infusquée à frange foncée; squama brun à frange jaune doré; haltères bruns, massue brun-jaune au-dessus.

Hypopygium ♂ : voir FRANÇOIS l.c., fig. 4, phallosome, vue dorsale.

Taille : 15-18,5 mm environ; longueur de l'aile : 17-20,5 mm environ.

Remarques. — Les différences entre *L. corticeus* et *L. suberosus* ne sont pas très convaincantes; le type de *L. suberosus* n'a pas, comme l'écrit M. BEZZI la transverse *r-m* plus proche de la base de la cellule discale et sa position par rapport à la base de la troisième cellule postérieure est identique dans les deux espèces; en outre le néotype de *L. corticeus* (provenance Tchad) a la limite externe de la bande infusquée médiane grosso modo concave comme *L. suberosus*. La validité de cette espèce serait fort sujette à caution si la face dorsale du phallosome ne présentait un épiphallus dont l'apex est nettement plus allongé et plus étroit que chez *L. corticeus* (comparer fig. 61 et 63 avec F. FRANÇOIS l.c., fig. 4).